



Direction générale
de l'enseignement scolaire

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS et PLURIMÉDIA

Option A : « productions graphiques »

Option B : « productions imprimées »

2014

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
ANNEXE I : RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME	
I.a. Référentiel des activités professionnelles	5
I.b. Référentiel de certification	25
1. Compétences	27
2. Savoirs associés aux compétences	40
I.c. Lexique	47
ANNEXE II : MODALITÉS DE CERTIFICATION	
II.a. Unités constitutives du diplôme.....	57
II.b. Règlement d'examen	59
II.c. Définition des épreuves	61
II.d. Tableau de dispense des unités d'enseignement général	79
ANNEXE III : TABLEAUX DE CORRESPONDANCE.....	81

ANNEXE I

RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME

ANNEXE I.a.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

1. LE MÉTIER

1.1. LE CONTEXTE PROFESSIONNEL DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Le secteur de l'imprimerie et des industries de la communication graphique connaît de façon continue, des évolutions fortes (et qui s'intensifient) en termes de redéploiement de ses marchés, d'avancées technologiques et d'évolution de ses compétences.

L'imprimerie et les industries de la communication graphique interviennent pour le compte et au service de nombreux secteurs d'activité qui produisent et enrichissent les supports de communication tout au long de la chaîne graphique, du prépresse à l'impression, à la finition et au façonnage : livres, presse, magazines, périodiques, catalogues, brochures de vente à distance, documents administratifs, publicités, étiquettes et emballage. Dans ce cadre elles utilisent et mettent en œuvre différents procédés. Les industries de la communication graphique interviennent également sur l'enrichissement technique des données et leurs diffusions sur différents *media* et applications.

Les marchés traditionnels de l'impression évoluent, du fait de l'évolution de l'économie et de l'avènement de nouveaux *media* numériques. Néanmoins, les produits graphiques imprimés, restent encore aujourd'hui des supports essentiels de notre vie quotidienne : support majeur de la communication, de la diffusion de l'information et de la connaissance (livre, catalogue, presse...) et support de la promotion commerciale des produits (publicité) et des services (documentation).

Alors que les *media* numériques permettent une diffusion plus rapide et plus ciblée de l'information, les industries de la communication graphique ont évolué pour s'adapter aux différentes formes ainsi qu'aux différentes modalités de communication (institutionnelle, citoyenne, culturelle, commerciale, promotionnelle, publicitaire) comme aux différentes techniques de la réalisation graphique (diffusion de contenus numériques par exemple). Avec Internet et la téléphonie mobile, avec l'arrivée des nouveaux *media* numériques, la communication au moyen des écrans numériques vient compléter progressivement celle traditionnellement basée sur les produits graphiques imprimés (journaux, quotidiens, presse, édition, livres).

Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et des techniques de communication qui s'améliorent de façon continue, on assiste à une complémentarité entre imprimés et *media* numériques. Face à l'émergence de nouveaux marchés et de nouveaux besoins de la société pour s'informer et pour communiquer, l'imprimé continue à se démarquer et à offrir des avantages : durabilité du support, permanence de l'information, qualité et impact visuels, plaisir et sentiment de possession...

Les évolutions intervenues dans les domaines faisant appel aux technologies de l'information et de la communication induisent de nouveaux comportements de la part des consommateurs, des particuliers et des professionnels de la communication. De ce fait, les activités des entreprises doivent évoluer à la fois vers des activités de type « conseils et services techniques » à la clientèle, mais aussi vers la prise en compte d'une plus grande diversité de supports de communication à réaliser. Les projets de communication et les outils numériques font aussi évoluer les relations et les responsabilités entre les différents acteurs internes et externes à l'entreprise. Cette évolution impacte directement la filière de la communication et des industries graphiques qui se positionne dorénavant comme une « industrie de la communication ».

De ce fait les entreprises de la filière ont organisé une réponse en travaillant en réseaux avec des agences, des services de communication spécialisés (agence de création, studio graphiques, studio photos et vidéos, prises de vues, retouches d'images, outils collaboratifs au service du management du projet...). Les entreprises de la filière des industries de la communication graphique mettent en œuvre les outils permettant d'organiser une information sur différents supports et *media*.

En lien avec l'évolution des technologies, les entreprises proposent des réalisations personnalisées, en petits et moyens tirages et en polychromie. Elles élargissent leurs possibilités de réalisation d'une grande variété de produits imprimés. Elles intègrent les techniques de finition (découpe, pliage) et de façonnage (brochage, reliure, ennoblement).

En lien avec les exigences de la qualité, pour satisfaire leurs clients et leur garantir une réponse adaptée et conforme à leurs besoins, les entreprises adoptent les normes récentes ainsi que les démarches et les procédures de management de la qualité.

Ainsi les entreprises de la filière des industries de la communication graphique innovent, se diversifient, apportent un ensemble de services spécialisés et une prise en charge globale du besoin de leurs clients (en quelque sorte un produit « clé en main » à partir de la commande, de l'exploitation de la création graphique initiale apportée par le client jusqu'au livrable).

Le contexte professionnel des industries de la communication graphique se caractérise par :

- une grande diversité des produits graphiques proposés aux clients qu'il convient de conseiller ;
- une réactivité face aux exigences et aux contraintes de délai, de qualité et de coût ;
- une internalisation des services et des prestations associées **à la réalisation du produit** de communication ;
- l'emploi de vecteurs d'information et de communication actuels et performants ;
- une technicité en évolution constante au service de la qualité et du progrès économique ;
- l'usage de technologies de plus en plus performantes, tant au niveau des moyens (logiciels, équipements numériques, gestion de bases de données, gestion et sécurisation des flux informatiques...) qu'au niveau des matériaux et des supports mis en œuvre ;
- une préoccupation permanente des questions d'environnement, de santé et de sécurité au travail.

1.2. UNE DIVERSIFICATION DES PRODUITS, DES MARCHÉS ET DE L'OFFRE DE SERVICES

L'imprimé trouve une nouvelle place au sein des campagnes d'information et de communication. Cette communication, de plus en plus personnalisée, s'élargit à de nombreux autres *media* et supports. Elle cherche à capter d'avantage l'attention du destinataire, grâce à une présentation graphique et technique originale à haute valeur ajoutée.

De ce fait, les entreprises de la filière ont globalement toutes intégré les trois grandes étapes de la réalisation et de la production que sont le prépresse, l'impression et le façonnage. Par ailleurs, les entreprises ont **investi pour intégrer des activités complémentaires** telles que l'aide pour la concrétisation de la création graphique initiale (maquette), l'information, le conseil en communication, le routage, le marketing direct ou le multicanal. Cette évolution permet aux entreprises du secteur de proposer une réponse **globale et maîtrisée pour la réalisation de produits de communication pluri-media et/ou multi-supports**. Au cœur de ces évolutions, on assiste à la convergence entre les *media* traditionnels et les *media* numériques. Les produits graphiques imprimés entrent en complémentarité avec les autres *media* dans le cadre d'une communication globale multicanaux.

Une diversité de produits de communication plurimedia et multisupports :

- annonces, publicités, affiches, prospectus ;
- presse, magazines ;
- livres, brochures, catalogues ;
- signalétique, kakemonos, publicité sur le lieu de vente (P.L.V.) ;
- sérigraphie, impressions tissus et autres matériaux ;
- documentation commerciale et technique ;
- documentation administrative ;
- imprimés fiduciaires et/ou de sécurité ;
- newsletters, pages web, sites internet, vente à distance, blogs ;
- livres électroniques ;
- internet mobile : s.m.s, m.m.s, push et s.m.s cliquable ;
- imprimés publicitaires en interaction avec d'autres media numériques (applications, QRcodes, internet) ;
- catalogues offrant une approche mixte avec le web, le e-commerce ;
- packaging, emballages, étuis souples, étiquettes ;
- publicités animées.

Les entreprises du secteur de l'imprimerie et des industries de la communication graphique sont **idéalement positionnées pour décliner la communication et l'information sur une offre plurimedia ou multisupports**. Pour répondre aux besoins de leurs clients et afin de leur offrir une communication ciblée à forte valeur ajoutée, les entreprises doivent **maîtriser techniquement la totalité de la chaîne graphique, de la préparation des fichiers jusqu'à leurs adaptations multisupports**.

1.3. LES ATTENTES DES PROFESSIONNELS FACE AUX ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

Les industries de la communication graphique doivent être capables de concrétiser toute forme de produit de communication (idée, demande, projet, maquette) d'un client (agence de communication, designer graphiste, donneur d'ordre, industriel particulier, artisan, association, P.M.E., P.M.I., groupe de presse, éditeur, publicitaire, administration, collectivité...).

À partir des informations transmises par le client, les entreprises mettent en œuvre techniquement le projet sous toutes ses formes et déclinaisons : impression avec ou sans finition, édition d'affiches, brochures, catalogues, périodiques, livres, pack, étiquettes, éditions web, Internet mobile, s.m.s., m.m.s., applications pour Smartphones, annonces publicitaires, livre numérique, e-publicité.

1.4. LE RÔLE DU TITULAIRE D'UN BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES DANS LA RÉALISATION DES PRODUITS DE COMMUNICATION

Le titulaire du brevet d'études professionnelles « Réalisation de produits imprimés et plurimedia » doit être capable de situer son travail dans le cadre des fonctions et activités de l'entreprise suivantes :

1 : Préparation et réalisation technique des produits graphiques plurimedia

À partir d'une charte graphique ou cahier des charges, d'un dessin ou projet de communication, d'une maquette (informatique ou non), monochrome ou en couleur, en 2D, en 3D, d'un fichier numérique comportant des informations ou des données à personnaliser, qu'elles soient dynamiques et/ou interactives, l'entreprise concrétise techniquement la déclinaison du projet du client en produits graphiques. Une partie de l'exécution peut être sous-traitée ou déléguée à des prestataires ou à des agences de services spécialisées en communication choisies en fonction de la nature du projet et des supports à réaliser.

- **Le titulaire du brevet d'études professionnelles, option « productions graphiques »** traite et enrichit le texte en conformité avec le code typographique. Il traite la qualité des images. Il vérifie le bon fonctionnement des fichiers vidéo, des animations, des sons incorporés. Par son travail, son exécution, il participe au respect des contraintes attendues et définies au travers d'un cahier des charges, mais aussi au respect de l'esthétisme ou de l'ergonomie de la réalisation. Il mobilise la palette des outils techniques et informatiques existants (logiciels et langages, bases d'images, procédures...) dont les potentiels permettent la meilleure satisfaction du besoin du client. La production numérique est sauvegardée.

2 : Préparation et réalisation des produits imprimés multisupport

Une fois contrôlés et validés, les fichiers peuvent être personnalisés en fonction du produit de communication défini. Les fichiers sont finalisés, calibrés et intégrés dans un flux de données informatiques pour être envoyés vers différents procédés d'impression numériques ou traditionnels. Les formes imprimantes sont préparées pour la production visée.

- **Le titulaire du brevet d'études professionnelles, option « productions imprimées »** rassemble les éléments de production, s'assure de la conformité des matières d'œuvre, des supports et des moyens d'impression. En fonction des compétences acquises au cours de la formation, il apporte une plus-value technique en exécutant certains réglages, en exécutant les productions imprimées sur les différents procédés et supports envisagés. Il participe aux opérations de suivi de la qualité dans le cadre de l'application des consignes.

3 : Suivi de la production

- **Pour les deux options, le titulaire du brevet d'études professionnelles**, intervient donc essentiellement dans le cadre des activités qui lui sont confiées, dans le suivi de la production qui fait l'objet d'une attention et d'une vigilance particulière. Il signale tout problème intervenant en cours de production. Les contrôles se limitent à des vérifications visuelles de la forme imprimante, au poste de travail.

Remarque : pour les différentes options de ce diplôme, le titulaire du brevet d'études professionnelles peut être amené à participer à la présentation des productions auxquelles il aura contribué. Il peut être amené à présenter au client les résultats de son travail.

a. DÉLIMITATION DU CHAMP D'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES « RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMEDIA »

S'agissant d'un produit de communication graphique, à chaque étape de la réalisation, le **titulaire du brevet d'études professionnelles** devra être capable de :

- appréhender la demande d'un client ;
- situer et appréhender les différentes étapes de la chaîne graphique permettant la réalisation d'un produit de communication multicanal ou multisupport ;
- s'adapter aux exigences techniques qui définissent les orientations graphiques du produit ;
- situer son travail par rapport aux étapes amonts réalisées et aux étapes avals à réaliser ;
- réaliser les activités et les tâches qui conditionnent l'avancement et la bonne réalisation du produit (préparation, exécution, réalisation...).
- garantir le respect de la qualité et de la quantité ;
- participer au suivi d'une partie de la production ;
- alerter en cas de dysfonctionnement ;
- appliquer la politique de prévention des risques, de respect de l'environnement.

En tant qu'intervenant, au sein de la chaîne graphique, dans la préparation et la réalisation de produits imprimés et dans la réalisation de produits de communication, il est amené à travailler en équipe et doit faire preuve d'écoute, de méthodologie et d'aptitudes à maîtriser la langue française (oral, écrit) et à communiquer dans un langage technique approprié.

b. EMPLOIS CONCERNÉS

Selon l'organisation de l'entreprise, le titulaire du brevet d'études professionnelles « **Réalisation de produits imprimés et plurimedia** » intervient, sous l'autorité d'un responsable de service graphique ou de production, plus particulièrement dans le cadre de la préparation de la réalisation des produits graphiques ou des produits imprimés, en participant aux processus de réalisation ou de production associés ainsi qu'aux opérations de conduite des réalisations et des productions attendues.

Le référentiel des activités professionnelles décrit les activités et les tâches que sera appelé à exercer le titulaire du diplôme. Le profil visé tient compte d'une nécessaire période d'adaptation à l'emploi.

Emplois concernés :

- opérateur prépresse ;
- opérateur plurimédia ;
- maquettiste (P.A.O., Web, kiosque numérique...);
- opérateur machine, aide conducteur sur un système d'impression numérique ;
- opérateur machine, aide conducteur sur un système d'impression offset ;
- opérateur machine, aide conducteur d'un système d'impression en flexographie ;
- opérateur machine, aide conducteur d'un système d'impression en sérigraphie ;
- opérateur machine, aide conducteur d'un système d'impression en héliogravure.

Compte tenu de sa formation, le titulaire du brevet d'études professionnelles « Réalisation de produits imprimés et plurimedia » pourra intervenir de façon très ponctuelle, sur des matériels de façonnage ou des modules de finition.

Évolution de la carrière professionnelle

Le titulaire du brevet d'études professionnelles dispose d'un socle de connaissances et de compétences qui lui permettront d'évoluer ensuite dans le métier en fonction de l'expérience qu'il aura acquise en formation ou en activité.

L'accès à des postes de niveau supérieur pourra s'opérer soit par la validation ou la reconnaissance de la formation ou l'expérience professionnelle, soit par le biais d'une formation. Ces opportunités permettront au diplômé du brevet d'études professionnelles de parfaire ses compétences et connaissances.

4. ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

a. LISTE DES DOMAINES D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Dans le cadre de l'exercice de son métier, le titulaire du diplôme sera amené à réaliser les activités et les tâches professionnelles suivantes :

ACTIVITÉ 1	La communication
ACTIVITÉ 2	La préparation de la production
ACTIVITÉ 3	La réalisation et le suivi de la production
ACTIVITÉ 4	La maintenance du poste de travail et des matériels
ACTIVITÉ 5	L'hygiène, la sécurité, la santé, l'environnement

De ces activités découle un ensemble de compétences, de connaissances et de savoir-faire que le titulaire du diplôme mobilisera dans la pratique de son métier et qui requiert aussi l'acquisition et le développement d'attitudes :

- un intérêt pour la filière et pour les métiers qui la compose ;
- une sensibilité aux domaines des arts appliqués ;
- des aptitudes à l'expression graphique,
- la volonté de travailler en équipe, à communiquer avec d'autres techniciens, avec les gestionnaires de projets et avec sa hiérarchie, à rendre compte de son activité et à transmettre les résultats de son travail ;
- l'organisation dans le travail ;
- un esprit curieux ;
- la volonté de se former, de suivre l'évolution des outils et des applications informatiques.

b. LISTE DES ACTIVITÉS ET DES TÂCHES PROFESSIONNELLES

ACTIVITÉ 1 : LA COMMUNICATION

En lien avec son responsable hiérarchique, il met en œuvre ses connaissances et compétences (références culturelles, esthétiques, techniques) pour répondre aux attentes du client. Le titulaire du diplôme participe à la réalisation du projet et des produits de communication, présente ses réalisations et productions.

Pour les deux options

T1-1	S'approprier le projet de communication, se représenter les produits à réaliser, identifier les attentes (enjeux, valeurs graphiques).
-------------	--

Pour l'option « productions graphiques »

T1-2A	Identifier son degré d'implication dans la réalisation du produit.
T1-3A	Participer à la déclinaison technique et graphique du produit de communication.
T1-4A	Rendre compte au gestionnaire du projet des solutions de mise en forme, de mise en page, de traitement des données retenues qui répondent à la demande du client, sur le plan de la qualité.

Pour l'option « productions imprimées »

T1-2B	Identifier son degré d'implication dans la réalisation du produit.
T1-3B	Rendre compte au gestionnaire du projet des solutions d'impression, des matières et des supports retenus qui répondent à la demande du client, sur le plan de la qualité, de la quantité.

Contexte et conditions de réalisation de l'activité 1 : la communication

Situation de travail :

- Au sein de l'entreprise, à son poste de travail.

En lien avec :

- Le client ;
- Le gestionnaire du projet ;
- Le responsable hiérarchique.
- Le graphiste

Moyens et/ou ressources techniques

- Des exemples de productions antérieures ;
- Des catalogues papiers, supports ;
- Des nuanciers ;
- Le cahier des charges du projet de communication ;
- Le brief client ;
- La charte graphique ;
- La nature et les formats de supports
- Une typothèque.

Données / Informations

- Les données et documents fournis par le client ;
- Le projet de communication décrit par le client ;
- Le dossier de fabrication.

Résultats attendus de la ou des tâches réalisées :

- R1.1 - L'identification des attentes du client permet la mise en œuvre de la production.

Pour l'option « productions graphiques »

- R1.2 A – Le degré d'implication est clairement évalué ;
- R1.3 A – La mise en forme, la mise en page, le traitement des données sont réalisés, les médias sont soumis pour vérification ;
- R1.4 A – Les solutions techniques proposées sont argumentées, en réponse à la demande, en termes de technicité et de respect de la qualité.

Pour l'option « réalisations imprimées »

- R1.2 B – Le degré d'implication est clairement évalué ;
- R1.3 B – Les solutions techniques utilisées sont précisées en réponse à la demande de production, en termes de technicité, de respect de la qualité et de la quantité.

Autonomie

Partielle : X

Totale

ACTIVITÉ 2 : LA PRÉPARATION DE LA PRODUCTION

Cette activité vise à préparer des ressources matérielles et des moyens de production afin que la production envisagée (plurimedia, multisupports) soit réalisée dans les délais et avec le niveau de qualité attendu.

Il s'agit de s'assurer que les matières d'œuvre, les conditions et les ressources matérielles ou humaines sont réunies pour lancer la production, techniquement, économiquement, qualitativement et en toute sécurité.

Pour les deux options,

T2-1	Exploiter les éléments constitutifs du dossier de fabrication, les données et les informations pour la production attendue. Appréhender les données et les documents fournis.
T2-2	S'assurer de la disponibilité des matières premières, des matières d'œuvre et des moyens de production.
T2-3	Participer à la préparation des matières premières et des matières d'œuvre.
T2-4	Relever sur le planning de production l'ordonnancement des opérations ainsi que les délais associés à la production à réaliser.

Pour l'option « productions graphiques »,

T2-5A	Vérifier les données transmises.
T2-6A	Participer à la préparation et aux réglages des matériels.

Pour l'option « productions imprimées »

T2-5B	Vérifier visuellement les formes imprimantes avant de lancer la production.
T2-6B	Réaliser la teinte, participer à la préparation des matériels d'impression.

Conditions de réalisation de l'activité 2 : la préparation de la production		
Situation de travail :		
<ul style="list-style-type: none"> • Au sein de l'entreprise, sur le poste de travail. 		
En lien avec :		
<ul style="list-style-type: none"> • Le responsable hiérarchique ; • Le responsable de production ; • Les autres services, personnels ou opérateurs de production de l'entreprise. 		
Moyens et/ou ressources techniques nécessaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Les matières d'œuvres, les matières premières. 		
<i>productions graphiques</i>		<i>productions imprimées</i>
Le parc informatique ; Les logiciels dédiés à la production attendue ; Les fichiers fournis.		Les fichiers, les formes imprimantes ; Les matériels d'impression ; Le matériel de préparation des teintes.
Données / Informations		
<ul style="list-style-type: none"> • Le dossier de fabrication ; • Le planning de production ; • La charte graphique du client ; • Le cahier des charges ; • Le code typographique ; • La documentation, les fiches techniques des moyens de production ; • Les procédures de l'entreprise. 		
Résultats attendus de la ou des tâches réalisées :		
<ul style="list-style-type: none"> • R2-1 : l'ensemble des éléments est organisé pour être exploité en production ; • R2-2 : l'ensemble des matières et ressources sont disponibles dans les stocks ; • R2-3 : les matières premières et les matières d'œuvre sont prêtes au poste de travail ; • R2-4 : les activités sont organisées en tenant compte de l'ordonnancement. 		
<i>Pour l'option « productions graphiques »</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • R2-5A : les données transmises sont exploitables avec les media ; • R2-6A : les matériels sont réglés pour la production. 		
<i>Pour l'option « réalisations imprimées »</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • R2-5 B : Les formes imprimantes permettent de préparer la production ; • R2-6 B : Les teintes et les matériels d'impression sont préparés en vue de la production. 		
Autonomie	Partielle	Totale : X

ACTIVITÉ 3 : LA RÉALISATION ET LE SUIVI DE LA PRODUCTION

Cette activité engage les moyens techniques, numériques, informatiques (logiciels de publication numérique, pré presse, développement internet) ou les moyens techniques d'impression (procédés offset, sérigraphie monochrome) et les ressources de l'entreprise afin que le client reçoive la production conforme à ses attentes.

Il s'agit de réaliser une production en respectant les attentes de productivité et de qualité.

Il s'agit de renseigner les documents de suivi du dossier de fabrication afin de pouvoir rendre compte de la production.

Pour les deux options,

T3-1	Assurer la production en respectant les consignes, les procédures et les éléments définis dans le dossier de fabrication (qualité, quantité, exigence, média, support attendu).
T3-2	Contrôler la production en cours.
T3-3	Alerter le responsable de production sur les aléas et les dysfonctionnements en cours de production en cas de difficultés sur la réalisation, sur la qualité ou sur la quantité.
T3-4	Compléter le dossier de fabrication.

Pour l'option « productions graphiques »,

T3-5A	Produire en intégrant les contraintes techniques associées à la diversité et à la spécialisation des logiciels et des matériels.
T3-6A	Convertir les données.
T3-7A	Produire un ou des fichiers pour réaliser la forme imprimante ou une communication plurimédia.

Pour l'option « productions imprimées »

T3-5B	Obtenir un bon à rouler.
T3-6B	Réaliser le tirage en conformité visuelle avec le bon à rouler.
T3-7B	Vérifier la qualité et les quantités imprimées.

Contexte et conditions de réalisation de l'activité 3 : la réalisation et le suivi de la production		
Situation de travail :		
<ul style="list-style-type: none"> En entreprise, sur son poste de travail. 		
En lien avec :		
<ul style="list-style-type: none"> Le responsable de production ; Le chef d'atelier ; Les autres personnels ou opérateurs de production. 		
Moyens et/ou ressources techniques nécessaires		
<ul style="list-style-type: none"> Les matières d'œuvres, les matières premières. 		
<i>productions graphiques</i>	<i>productions imprimées</i>	
Le parc informatique ; Les logiciels dédiés à la production attendue ; Les fichiers fournis.	<ul style="list-style-type: none"> Les fichiers, les formes imprimantes ; Les matériels d'impression ; Les matériels de contrôle d'imprimabilité. 	
Données / Informations		
<ul style="list-style-type: none"> Le dossier de fabrication ; Le planning de production ; La charte graphique du client ; Le cahier des charges ; Le code typographique ; La documentation, les fiches techniques des moyens de production ; Les procédures de l'entreprise. 		
Résultats attendus de la ou des tâches réalisées :		
<ul style="list-style-type: none"> R3-1 : la production est conforme aux consignes, au dossier de fabrication ; R3-2 : des tests d'ergonomie et de rendu plurimédia sont effectués. Des épreuves ou des prélèvements sont réalisés. L'adéquation du livrable avec les attendus du client interne ou externe est vérifiée ; R3-3 : Les formes imprimantes sont réalisées et contrôlées visuellement ; R3-4 : les dysfonctionnements en cours de production sont relayés au responsable de production ; R3-5 : le dossier de fabrication est complété. 		
<i>Pour l'option « productions graphiques »</i>		
<ul style="list-style-type: none"> R3-6A : les contraintes techniques, les spécificités des logiciels et des matériels sont intégrées pour produire ; R3-7A : la production est compatible avec les différents supports de communication plurimédia ; R3-8A : les fichiers sont produits pour réaliser la forme imprimante ou une communication plurimédia. 		
<i>Pour l'option « productions imprimées »</i>		
<ul style="list-style-type: none"> R3-6B : le bon à rouler est validé pour permettre le lancement de la production ; R3-7B : le tirage est suivi et réalisé en conformité avec le bon à rouler ; R3-8B : la production est conforme en quantité et en qualité. 		
Autonomie	Partielle	Totale : X

ACTIVITÉ 4 : LA MAINTENANCE DU POSTE DE TRAVAIL ET DES MATÉRIELS

Cette activité permet de maintenir les outils de production en état de fonctionnement : opérations mineures de maintenance préventive, ne mettant pas en œuvre de procédures complexes.

Il s'agit d'assurer une veille du matériel afin d'éviter ou de minimiser l'impact qu'aurait un dysfonctionnement : temps d'arrêt, non-respect de la qualité et des délais.

Pour les deux options,

T4-1	Appliquer les procédures de sécurité informatiques de l'entreprise pour prévenir les risques liés à l'usage d'internet et des réseaux informatiques.
T4-2	Transmettre des observations pour aider au diagnostic des pannes ou des dysfonctionnements.
T4-3	Préparer l'installation en vue d'opérations de maintenance qui seront réalisées par un service spécialisé.
T4-4	Maintenir en état son poste de travail dans le respect des mesures d'hygiène, de santé, de sécurité et dans le respect des normes environnementales de l'entreprise

Conditions de réalisation de l'activité 4 : la maintenance du poste de travail et des matériels		
Situation de travail : En entreprise, sur son poste de travail.		
<ul style="list-style-type: none"> • Le responsable informatique ; • Les autres personnels ou opérateurs de production ; • Le responsable de production ; • Le responsable du service maintenance de l'entreprise ; • Les services sous-traitants de maintenance ; 		
Moyens et/ou ressources techniques nécessaires <ul style="list-style-type: none"> • Les manuels d'utilisation ou les livrets constructeurs des différents matériels ; • Les dossiers de maintenance et/ou les fiches de procédures ; • Le cahier de maintenance ; • Les moyens et les matériels requis pour prévenir les risques. 		
Données / Informations <ul style="list-style-type: none"> • L'historique de la maintenance sur l'appareil et le cahier de maintenance ; • Le planning de maintenance préventive ; • La fiche d'intervention. 		
Résultats attendus de la ou des tâches réalisées : <ul style="list-style-type: none"> • R 4-1 : Les procédures de sécurité informatiques sont respectées. • R 4-2 : Les dysfonctionnements et/ou les anomalies constatés sont transmis au responsable pour anticiper toute panne. • R 4-3 : Les interventions du service de maintenance sont préparées. • R4-4 : Le poste de travail est maintenu en état dans le respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité et environnementales de l'entreprise. 		
Autonomie	Partielle	Totale : X

ACTIVITÉ 5 : L'HYGIÈNE, LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT

Cette activité est transversale à l'ensemble des activités décrites.

Il s'agit de préserver dans toutes les activités, la santé des personnes, leur sécurité, de préserver les biens, les matériels et l'environnement. Il s'agit de mettre en œuvre une démarche de prévention et de maîtrise des risques (identification, estimation, réduction de l'ensemble des risques).

Les activités et les tâches relevant de la relation avec son responsable, de la préparation, des essais, des réglages et de la production intègrent ces contraintes qualités.

Il s'agit d'assurer à chaque étape de réalisation d'un produit graphique un niveau de qualité optimal. Il s'agit d'inscrire les activités et tâches précisées dans le respect des procédures de l'entreprise.

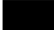

Pour les deux options,

T5-1	Appliquer les procédures de sécurité, de qualité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement, ainsi que les prescriptions de l'entreprise ou des constructeurs.
T5-2	Appliquer le règlement intérieur de l'entreprise.
T5-3	Vérifier et utiliser les équipements de protection collectifs et individuels.
T5-4	Appliquer le plan de prévention des risques de l'entreprise.

Conditions de réalisation de l'activité 5 : L'hygiène, la sécurité, la santé et l'environnement		
Situation de travail :		
<ul style="list-style-type: none"> • Sur l'ensemble du périmètre de l'entreprise. 		
En lien avec :		
<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de production, la hiérarchie ; • Le responsable sécurité, hygiène et environnement ; • Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. 		
Moyens et/ou ressources techniques nécessaires		
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure de consignation, d'arrêt d'urgence, du poste, de l'installation ; • Les procédures de vérification périodiques des appareils de prévention des risques ; • Les équipements de premiers secours ; • Les équipements de protection individuels ou collectifs. 		
Données / Informations		
<ul style="list-style-type: none"> • Les historiques, inventaires des risques prévisibles, des incidents et accidents ; • Les références réglementaires, normatives et techniques ; • Le document unique d'évaluation des risques et le plan de prévention ; • Le tableau d'affichage ; • Les modes opératoires de moyens de production ; • Le cahier des consignes de sécurité et de liaison ; • Les notices techniques des matériels ; • Les fiches sécurité des produits ; • Les fiches de sécurité relatives aux conditions de travail et de mise en œuvre des différents postes de travail. 		
Résultats attendus de la ou des tâches réalisées		
<ul style="list-style-type: none"> • R5-1 : Les mesures de sécurité et les procédures sont appliquées. • R5-2 : Le règlement intérieur de l'entreprise est appliqué, le tableau d'affichage est consulté. • R5-3 : Les équipements de protection individuels (EPI) sont utilisés. • R5-4 : Le plan de prévention des risques est appliqué. 		
Autonomie	Partielle	Totale : X

TABLEAU RECAPITULATIF OPTION « PRODUCTIONS GRAPHIQUES »

ACTIVITÉS	Tâches professionnelles communes aux deux options	
	Tâches professionnelles pour l'option « productions graphiques »	
Activité A1 La communication	T1.1	S'approprier le projet de communication, se représenter les produits à réaliser, identifier les attentes (enjeux, valeurs graphiques).
	T1.2 A	Identifier son degré d'implication dans la réalisation du produit,
	T1.3 A	Participer à la déclinaison technique et graphique du produit de communication.
	T1.4 A	Rendre compte au gestionnaire du projet des solutions de mise en forme, de mise en page, de traitement des données retenues qui répondent à la demande du client sur le plan de la qualité.
Activité A2 La préparation de la production	T2.1	Exploiter les éléments constitutifs du dossier de fabrication, les données et les informations pour la production attendue. Appréhender les données et les documents fournis.
	T2.2	S'assurer de la disponibilité des matières premières, des matières d'œuvre et des moyens de production.
	T2.3	Participer à la préparation des matières premières et des matières d'œuvre.
	T2.4	Relever sur le planning de production l'ordonnancement des opérations ainsi que les délais associés à la production à réaliser.
	T2.5 A	Vérifier les données transmises.
	T2.6 A	Participer à la préparation et aux réglages des matériels.
Activité A3 La réalisation et le suivi de la production	T3.1	Assurer la production en respectant les consignes, les procédures et les éléments définis dans le dossier de fabrication (qualité, quantité, exigence, média, support attendu).
	T3.2	Contrôler la production en cours.
	T3.3	Alerter le responsable de production sur les aléas et les dysfonctionnements en cours de production en cas de difficultés sur la réalisation, sur la qualité, sur la quantité.
	T3.4	Compléter le dossier de fabrication.
	T3.5 A	Produire en intégrant les contraintes techniques associées à la diversité et à la spécialisation des logiciels et des matériels.
	T3.6 A	Convertir les données.
	T3.7 A	Produire un ou des fichiers pour réaliser la forme imprimante ou une communication plurimédia.
Activité A4 La maintenance du poste de travail et des matériels	T4.1	Appliquer les procédures de sécurité informatiques de l'entreprise pour prévenir les risques liés à l'usage d'internet et des réseaux informatiques.
	T4.2	Transmettre des observations pour aider au diagnostic des pannes ou des dysfonctionnements.
	T4.3	Préparer l'installation en vue d'opérations de maintenance qui seront réalisées par un service spécialisé.
	T4.4	Maintenir en état son poste de travail dans le respect des mesures d'hygiène, de santé, de sécurité et dans le respect des normes environnementales de l'entreprise
Activité A5 L'hygiène, la sécurité, la santé, l'environnement	T5.1	Appliquer les procédures de sécurité, de qualité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement, ainsi que les prescriptions de l'entreprise ou des constructeurs.
	T5.2	Appliquer le règlement intérieur de l'entreprise.
	T5.3	Utiliser les équipements de protection collectifs et individuels.
	T5.4	Appliquer le plan de prévention des risques de l'entreprise.

TÂCHES et COMPÉTENCES  Communes aux deux options  Spécifiques à l'option	Dialoguer avec son responsable hiérarchique	Relever des informations et des données	Relever les contraintes	Vérifier les éléments nécessaires à la production	Adapter et préparer les données, produits, matières et ressources	Configurer et régler les moyens de production	Réaliser la production attendue	Ajuster les réglages en cours de production	Appliquer les consignes	Renseigner le dossier de fabrication	Contrôler et évaluer la conformité du produit	Entretien et maintenir son poste de travail	Préparer et/ou participer aux opérations de maintenance	Identifier les mesures de prévention à appliquer	Appliquer les mesures de prévention
	C11	C21	C22	C31	C32	C33	C41	C42	C43	C44	C51	C61	C62	C71	C72

**ACTIVITÉS &
TÂCHES PROFESSIONNELLES**
Option « productions graphiques »

Activité 1 : Communication	T1.1															
	T1.2 A															
	T1.3 A															
	T1.4 A															
Activité 2 : La préparation de la production	T2.1															
	T2.2															
	T2.3															
	T2.4															
	T2.5 A															
	T2.6 A															
Activité 3 : La réalisation et le suivi de la production	T3.1															
	T3.2															
	T3.3															
	T3.4															
	T3.5 A															
	T3.6 A															
Activité 4 : La maintenance du poste de travail et des matériels	T3.7 A															
	T4.1															
	T4.2															
	T4.3															
Activité 5 : L'hygiène, la sécurité, la santé, l'environnement	T4.4															
	T5.1															
	T5.2															
	T5.3															
	T5.4															

TABLEAU RECAPITULATIF OPTION « PRODUCTIONS IMPRIMEES »

ACTIVITÉS	Tâches professionnelles communes aux deux options	
	Tâches professionnelles pour l'option « productions imprimées »	
Activité A1 La communication	T1.1	S'approprier le projet de communication, se représenter les produits à réaliser, identifier les attentes (enjeux, valeurs graphiques).
	T1.2 B	Identifier son degré d'implication dans la réalisation du produit
	T1.3 B	Rendre compte au gestionnaire du projet des solutions d'impression et de finition, des matières et des supports retenus qui répondent à la demande du client sur le plan de la qualité, de la quantité.
Activité A2 La préparation de la production	T2.1	Exploiter les éléments constitutifs du dossier de fabrication, les données et les informations pour la production attendue. Appréhender les données et les documents fournis.
	T2.2	S'assurer de la disponibilité des matières premières, des matières d'œuvre et des moyens de production.
	T2.3	Participer à la préparation des matières premières et des matières d'œuvre.
	T2.4	Relever sur le planning de production l'ordonnement des opérations ainsi que les délais associés à la production à réaliser.
	T2.5 B	Vérifier visuellement les formes imprimantes avant de lancer la production.
	T2.6 B	Réaliser la teinte, participer à la préparation des matériels d'impression.
Activité A3 La réalisation et le suivi de la production	T3.1	Assurer la production en respectant les consignes, les procédures et les éléments définis dans le dossier de fabrication (qualité, quantité, exigence, média, support attendu).
	T3.2	Contrôler la production en cours.
	T3.3	Alerter le responsable de production sur les aléas et les dysfonctionnements en cours de production en cas de difficultés sur la réalisation, la qualité, la quantité.
	T3.4	Compléter le dossier de fabrication.
	T3.5 B	Obtenir un bon à rouler.
	T3.6 B	Réaliser le tirage en conformité visuelle avec le bon à rouler..
	T3.7 B	Vérifier la qualité et les quantités imprimées.
Activité A4 La maintenance du poste de travail et des matériels	T4.1	Appliquer les procédures de sécurité informatiques de l'entreprise pour prévenir les risques liés à l'usage d'internet et des réseaux informatiques.
	T4.2	Transmettre des observations pour aider au diagnostic des pannes ou des dysfonctionnements.
	T4.3	Préparer l'installation en vue d'opérations de maintenance qui seront réalisées par un service spécialisé.
	T4.4	Maintenir en état son poste de travail dans le respect des mesures d'hygiène, de santé, de sécurité et dans le respect des normes environnementales de l'entreprise
Activité A5 L'hygiène, la sécurité, la santé, l'environnement	T5.1	Appliquer les procédures de sécurité, de qualité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement, ainsi que les prescriptions de l'entreprise ou des constructeurs.
	T5.2	Appliquer le règlement intérieur de l'entreprise.
	T5.3	Utiliser les équipements de protection collectifs et individuels.
	T5.4	Appliquer le plan de prévention des risques de l'entreprise.

TÂCHES et COMPÉTENCES Communes aux deux options Spécifiques à l'option	Dialoguer avec son responsable hiérarchique	Relever des informations et des données	Relever les contraintes	Vérifier les éléments nécessaires à la production	Préparer les données, produits, matières et ressources	Configurer et régler les moyens de production	Réaliser la production attendue	Ajuster les réglages en cours de production	Appliquer les consignes	Renseigner les outils de gestion de production	Contrôler et évaluer la conformité du produit	Maintenir son poste de travail	Préparer et/ou participer aux opérations de maintenance	Identifier les mesures de prévention à appliquer	Appliquer les mesures de prévention
	C11	C21	C22	C31	C32	C33	C41	C42	C43	C44	C51	C61	C62	C71	C72

ACTIVITÉS & TÂCHES PROFESSIONNELLES

Option « productions imprimées »

Activité : Communication	T1.1															
	T1.2 B															
	T1.3 B															
Activité 2 : La préparation de la production	T2.1															
	T2.2															
	T2.3															
	T2.4															
	T2.5 B															
	T2.6 B															
Activité 3 : La réalisation, la conduite et le suivi de production	T3.1															
	T3.2															
	T3.3															
	T3.4															
	T3.5 B															
	T3.6 B															
	T3.7 B															
Activité 4 : La maintenance du poste de travail et des matériels	T4.1															
	T4.2															
	T4.3															
	T4.4															
Activité 5 : L'hygiène, la sécurité, la santé, l'environnement	T5.1															
	T5.2															
	T5.3															
	T5.4															

Annexe I b

Référentiel de certification

Liste des capacités et compétences

C. 1 Communiquer

C. 1.1 / Communiquer avec son responsable hiérarchique

C. 2 Analyser un processus de réalisation

C. 2.1 / Relever les informations et les données de réalisation

C. 2.2 / Relever les contraintes techniques

C. 3 Préparer, régler

C. 3.1 / Vérifier les éléments nécessaires à la production

C. 3.2 / Préparer les données, les produits, les matières et les ressources

C. 3.3 / Configurer et régler les moyens de production

C. 4 Appliquer, réaliser, produire

C. 4.1 / Réaliser la production attendue (quantité, qualité,)

C. 4.2 / Ajuster les réglages en cours de production

C. 4.3 / Appliquer les consignes

C. 4.4 / Renseigner le dossier de fabrication

C. 5 Contrôler

C. 5.1 / Contrôler la conformité du produit

C. 6 Entretenir, maintenir

C. 6.1 / Entretenir son poste de travail

C. 6.2 / Participer aux opérations de maintenance

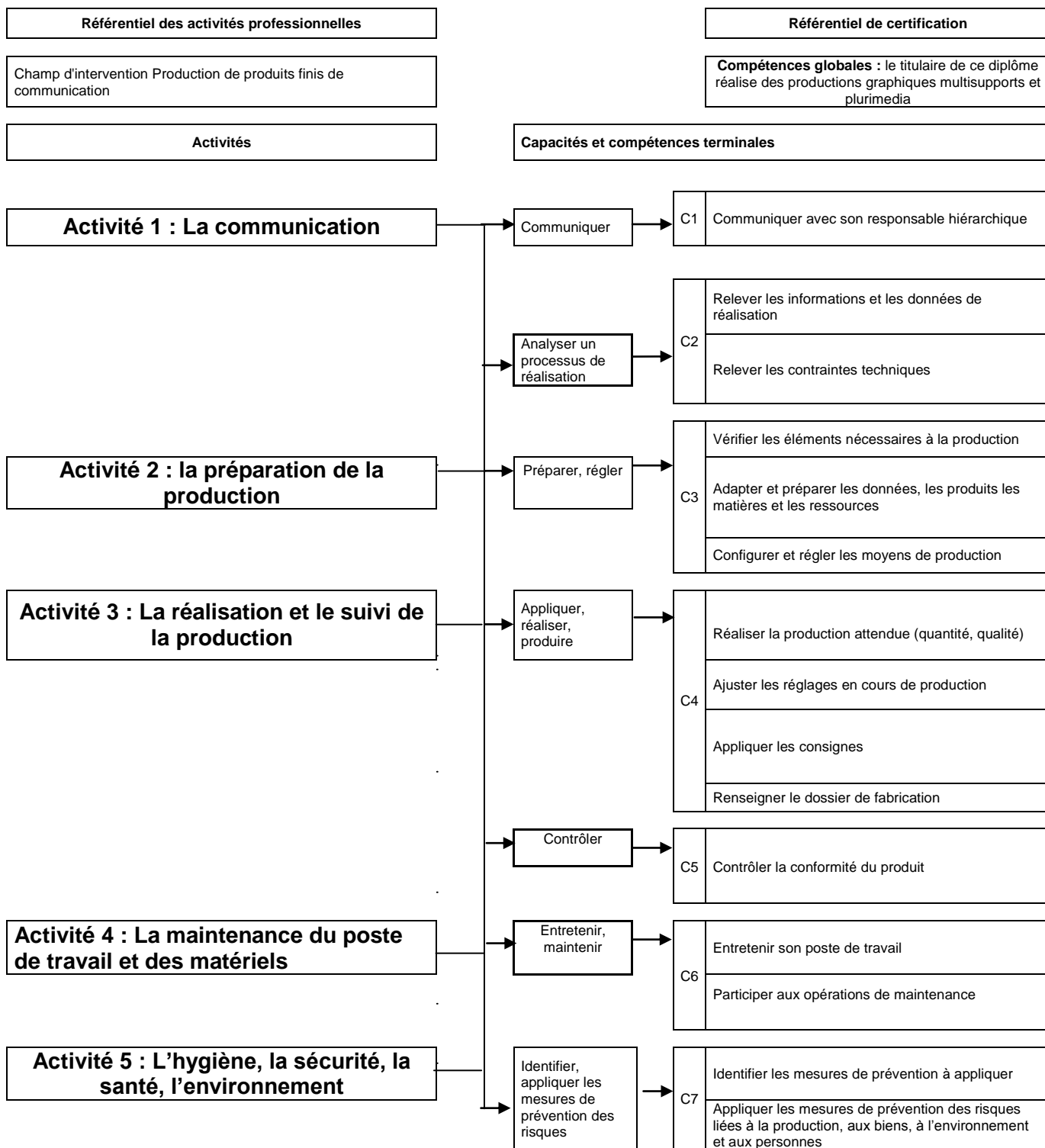
C. 7 Identifier et Appliquer les mesures de prévention des risques

C. 7.1 / Identifier les mesures de prévention à appliquer

C. 7.2 / Appliquer les mesures de prévention liées à la production, aux biens, à l'environnement et aux personnes

MISE EN RELATION DES ACTIVITES ET DES CAPACITES ET DES COMPETENCES TERMINALES

Tableau de détail des activités



CAPACITÉS - COMPÉTENCES

C1. Communiquer

C. 1-1 / Communiquer avec son responsable hiérarchique		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées communes aux deux options</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Les données et les documents (en français ou en langue étrangère) fournis par le client Le dossier de fabrication Les éléments produits La maquette	Formuler oralement ou par écrit un message en utilisant les diverses formes de langage et de communication technique	Les informations apportées sont clairement exprimées et exploitables par les autres intervenants Le mode de transmission et le langage sont adaptés au message et aux interlocuteurs
	Proposer des choix techniques	Les choix proposés sont justifiés et réalistes sur le plan technique, du point de vue du respect de la qualité et des contraintes Les choix techniques sont adaptés aux orientations graphiques définies
	Rendre compte (écrit, oral) de sa production (respect qualité et quantité) aux différentes étapes de réalisation	Le dossier de fabrication est renseigné Le compte-rendu de production est formulé à l'aide d'un langage adapté et d'un vocabulaire technique approprié
	Renseigner le dossier de fabrication	

C. 2. Analyser un processus de réalisation

C2.1 / Relever les informations et les données de réalisation		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées communes aux deux options</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Le cahier des charges Le dossier de fabrication Le descriptif des moyens de production	Extraire les données ou les informations utiles à la réalisation du produit de communication	La cohérence des données extraites est vérifiée
	Identifier les informations et les données manquantes, les signaler ou les obtenir	Les données manquantes sont signalées
	Identifier les informations et les données manquantes, les signaler ou les obtenir	

C. 2.2 / Relever les contraintes techniques

Données	Compétences détaillées communes aux deux options	Indicateurs de performance
Le dossier de fabrication Le planning des réalisations envisagées Les normes, les règlements et les procédures Le manuel qualité Les plateformes et les systèmes d'exploitation disponibles Les équipements disponibles	S'approprier le projet de communication du client	L'ensemble des contraintes techniques permettant la réalisation du produit de communication sont identifiées L'identification des contraintes techniques permet de situer le niveau d'intervention dans le processus de réalisation du produit de communication
	Identifier les contraintes techniques extraites du dossier de fabrication	
	Identifier les contraintes associées à l'application des consignes	
	Situer son niveau d'intervention dans les différents aspects et niveau de réalisation du projet de communication du client	
Compétences détaillées pour l'option productions graphiques		
Données		Indicateurs de performance
La charte graphique Le cahier des charges des produits plurimedia attendus La ou les maquettes client	Identifier les éléments esthétiques, graphiques et techniques du produit de communication	L'identification des éléments esthétiques, graphiques et techniques garantit la bonne réalisation de la production graphique demandée
Compétences détaillées pour l'option productions imprimées		
Données		Indicateurs de performance
Le cahier des charges des produits imprimés attendus La ou les maquettes client	Identifier les éléments esthétiques, graphiques et techniques du produit de communication	L'identification des éléments esthétiques, graphiques et techniques garantit la bonne réalisation de la production imprimée demandée

C. 3 Préparer, régler

C3.1 / Vérifier les éléments nécessaires à la production		
Compétences détaillées pour l'option productions graphiques		
Données		Indicateurs de performance
Sources fournies, fichiers de différents formats : textes, photos, images, graphiques, vidéos, sons, polices de caractères, P.D.F... Moyens d'impression et d'affichage écran Éléments à numériser. Dossier de fabrication (prémaquette, moyens d'impression...)	Vérifier la disponibilité et la qualité des sources et des données techniques	Les sources sont vérifiées (disponibilité, qualité, quantité) et peuvent être exploitées. Les données techniques sont clairement identifiées
Compétences détaillées pour l'option production imprimée		
Données		Indicateurs de performance
Forme imprimante Matériels, supports envisagés Dossier de fabrication	Vérifier l'adéquation de la forme imprimante avec la production attendue	Les matériels, supports, sont compatibles avec la production visée
Extraits de normes Matières d'œuvre et consommables	Vérifier la disponibilité des matières premières, des supports et des matières d'œuvre pour la production envisagée	Les matériels sont disponibles et opérationnels Les matières d'œuvres et les matières premières sont disponibles
	Rendre compte des étapes et des résultats des différentes vérifications demandées	Le responsable hiérarchique et les services de l'entreprise sont informés des différentes vérifications réalisées

C3.2 / Préparer les données, les produits, les matières et les ressources		
Compétences détaillées pour l'option productions graphiques		
Données		Indicateurs de performance
Sources : textes, images, graphiques, vidéos, sons, tableaux, P.D.F. Dossier de fabrication (prémaquette, éléments à numériser) Charte graphique et code typographique Conception graphique du client	Vectoriser les illustrations	Les illustrations devant être vectorisées sont redessinées et exploitables
	Appliquer le code typographique	Les textes sont corrigés sur le fichier selon le code typographique en vigueur
	Préparer les éléments à mettre en page	Les éléments sont cotés, les taux d'agrandissements sont calculés
	Identifier les zones des pages Internet	Les zones des pages Internet sont clairement identifiées (pied de page, navigation, en-tête, à-côté...) pour leur manipulation en C.S.S. ainsi que les zones interactives pour Internet
	Identifier les zones interactives des publications numériques	Les zones interactives pour une publication numérique sont clairement identifiées
	Enrichir les textes en fonction du support	Les feuilles de style (mise en page ou C.S.S.) sont préparées
Compétences détaillées pour l'option productions imprimées		
Données		Indicateurs de performance
Notices techniques Cartouches et papiers ordinaires et référencés Catalogue des matières d'œuvre Matières premières : supports, encre, teintes Outils, moyens, appareils d'imprimabilité associés aux tests à réaliser Procédures des tests d'imprimabilité	Contrôler les matières premières, supports, encres, toner et teintes	La qualité du support, la conformité de la teinte sont contrôlées selon les normes en vigueur et dans le respect des attentes du client
	Réaliser une teinte	La teinte est conforme aux attentes
	Réaliser les tests d'imprimabilité : - Grammage - Épaisseur - État de surface	Les encres ou le toner et le support sont compatibles Le choix des matières d'œuvre est en adéquation avec le résultat des tests. Il est adapté au procédé retenu.

C3.3 / Configurer et régler les moyens de production**Compétences détaillées pour l'option productions graphiques**

Données		Indicateurs de performance
Le poste de travail et ses périphériques Les logiciels, les préférences logicielles, les profils, les pilotes, les polices, les extensions Les consignes de configuration et d'installation Les procédures d'installation, de configuration, de maintenance	Configurer le poste de travail et les périphériques : <ul style="list-style-type: none">- polices de caractères,- logiciels- équipements	Les postes de travail sont configurés pour les productions attendues Les logiciels sont paramétrés et configurés pour la production demandée (préférences, gestion de la couleur...) Les polices de caractères, les pilotes du poste de travail et des périphériques, les extensions sont reconnus par le poste de travail. Les équipements qui composent le poste de travail reconnaissent les périphériques associés et peuvent communiquer.

Compétences détaillées pour l'option productions imprimées

Données		Indicateurs de performance
Fichiers Données du flux de production Formes imprimantes Moyens d'impression Supports	Caler les formes imprimantes et assurer leur repérage Alimenter les moyens d'impression (encre, toner, supports...) Régler le passage des supports	Les formes imprimantes sont calées et repérées Les moyens de production sont préparés, réglés, alimentés pour lancer la production

C4. Appliquer, réaliser, produire

C4-1 / Réaliser la production planifiée (quantités, qualité)		
Données	Compétences détaillées communes aux deux options	Indicateurs de performance
Le dossier de fabrication Le planning de production Les attentes du client Les consignes	Respecter les contraintes de production Respecter la charte graphique	La production est réalisée dans le respect des contraintes industrielles et économiques attendues
Compétences détaillées pour l'option productions graphiques		
Données		Indicateurs de performance
Le dossier de fabrication Les éléments fournis La maquette client Les textes Les visuels Le planning	Traiter, enrichir, retoucher et mettre en forme le texte et les visuels (images) selon la commande client	Les feuilles de styles sont appliquées Le texte est vérifié dans la composition (césures, veuves et orphelines...) Les visuels retouchés sont optimisés. La mise en page est réalisée selon le résultat attendu
	Réaliser une sortie de contrôle	Une sortie imprimante est produite
Compétences détaillées pour l'option productions imprimées		
Données		Indicateurs de performance
Le dossier de fabrication Les supports d'impression, Les presses ou outils de production, Les fichiers et données de production, Les épreuves de contrôles	Alimenter la machine en supports	La préparation machine et l'exploitation des données permettent la réalisation de la production
	Réaliser la production	
C4-2 / Ajuster les réglages en cours de production		
Compétences détaillées pour l'option productions graphiques		
Données		Indicateurs de performance
La maquette client, ses attentes Le dossier de fabrication Le BAT non validé Les P.D.F. annotés Les épreuves à corriger	Corriger les textes, la mise en page, les couleurs selon les attentes et les corrections du client	Les réglages sont ajustés pour garantir les critères de production et répondre à la demande du client Les indications et les corrections du client sont prises en compte
Compétences détaillées pour l'option productions imprimées		
Données		Indicateurs de performance
Le dossier de fabrication Les presses ou les outils de production Les épreuves de contrôles	Ajuster l'encrage pendant la production	L'encrage est stabilisé.
	Respecter les paramètres d'encrage préconisés	Les paramètres d'encrage intègrent les tolérances préconisées

C4-3 / Appliquer les consignes		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées communes aux deux options</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
Les procédures de l'entreprise Les différentes normes et certifications en vigueur Les standards appliqués Les fiches qualité	Mettre en œuvre les procédures de l'entreprise	Les consignes d'utilisation et de mise en œuvre des procédures sont appliquées
	Appliquer les consignes	

C. 4.4 / Renseigner le dossier de fabrication		
<i>Compétences détaillées communes aux deux options</i>		
<i>Données</i>		<i>Indicateurs de performance</i>
Le dossier de fabrication La fiche journalière de poste Les interfaces machines	Renseigner le dossier de fabrication	Les quantités imprimées sont renseignées

C5. Contrôler

C5-1 / Contrôler la conformité du produit		
Compétences détaillées communes aux deux options		
Données		Indicateurs de performance
Le cahier des charges de la production attendue Le dossier de fabrication Le Bon à Tirer	Relever les défauts éventuels	Les défauts éventuels sont relevés Les documents de contrôle sont renseignés
Les prélèvements Les outils et les procédures de contrôle Les P.D.F.	Rendre compte de la production réalisée	Le compte rendu de production est complété au travers du dossier de fabrication et des fiches de travail Les non-conformités sont déclarées

C6. Entretenir

C6-1 / Entretenir son poste de travail		
Compétences détaillées pour l'option productions graphiques		
Données		Indicateurs de performance
Les manuels d'utilisation ou le livret constructeur. Les moyens et les matériels requis pour prévenir les risques. Les fiches de procédures et les dossiers de maintenance.	Appliquer les procédures de sécurité informatique pour prévenir les risques liés à l'usage d'internet et des réseaux informatiques.	Les procédures de sécurité informatique sont appliquées.
Compétences détaillées pour l'option productions imprimées		
Données		Indicateurs de performance
Les manuels d'utilisation des matériels Les livrets constructeurs Les moyens et matériels de prévention des risques Les fiches de procédure Le cahier de maintenance	Réaliser l'entretien des équipements de production	L'entretien des équipements de production est réalisé.

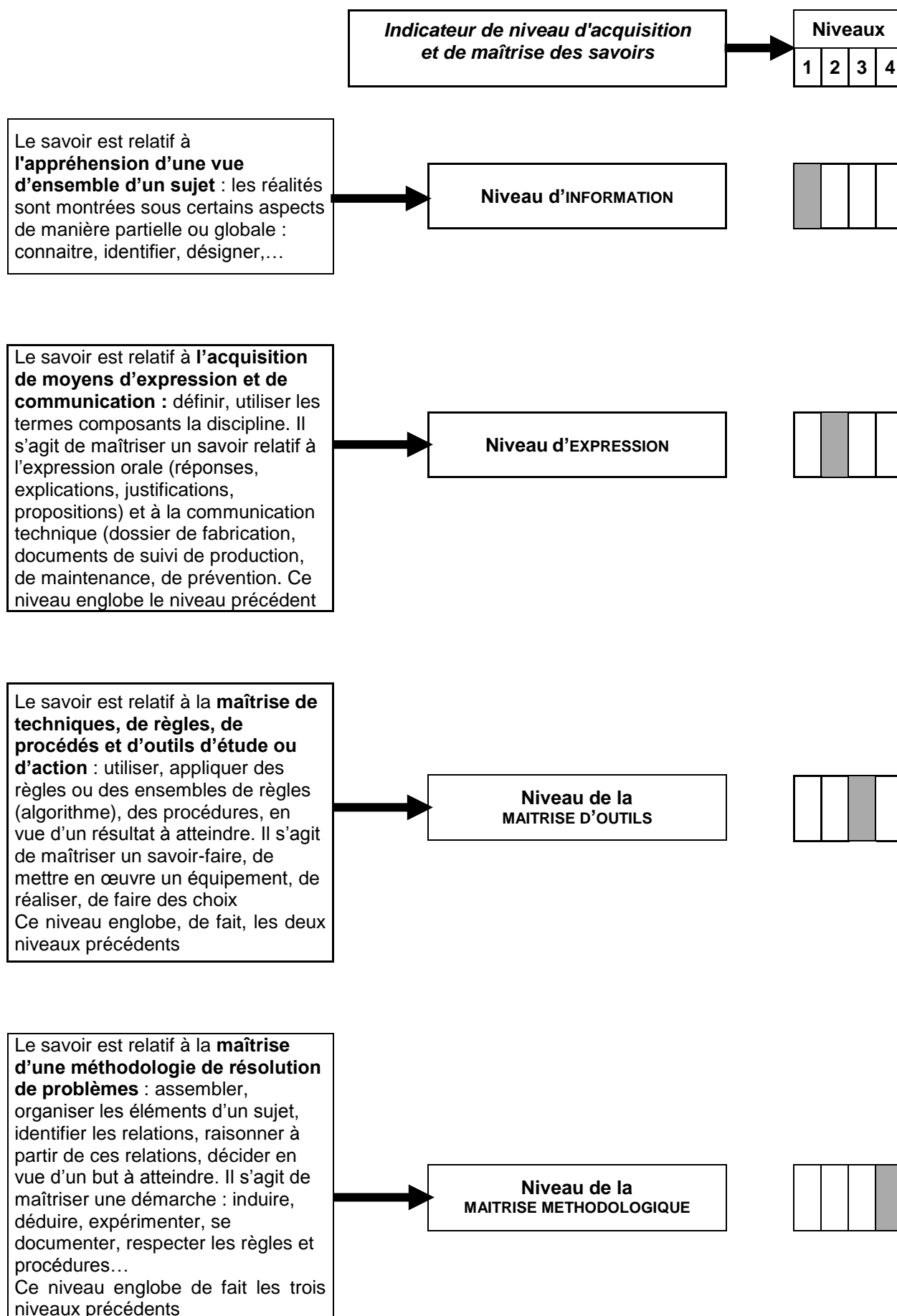
C6-2 / Participer aux opérations de maintenance		
Compétences détaillées communes aux deux options		
Données		Indicateurs de performance
<p>Les manuels d'utilisation ou livret constructeur.</p> <p>Les dossiers de maintenance et/ou les fiches de procédures.</p> <p>Le cahier de maintenance.</p> <p>Les moyens requis pour prévenir les risques.</p> <p>Les consignes de sécurité.</p>	<p>Maintenir en état les matériels et les outillages</p> <p>Transmettre des observations pour aider au diagnostic des pannes ou des dysfonctionnements.</p>	<p>Les observations pour aider au diagnostic des pannes sont formalisées et transmises.</p>
Compétences détaillées pour l'option productions graphiques		
Données		Indicateurs de performance
<p>Les manuels d'utilisation ou le livret constructeur.</p> <p>Les dossiers de maintenance et/ou les fiches de procédures.</p> <p>Le cahier de maintenance.</p> <p>Les moyens requis pour prévenir les risques.</p> <p>Les consignes de sécurité.</p>	<p>Participer à la maintenance préventive des postes informatiques.</p>	<p>La maintenance est réalisée et/ou suivie sur les postes informatiques</p>
Compétences détaillées pour l'option productions imprimées		
Données		Indicateurs de performance
<p>Les manuels d'utilisation ou le livret constructeur.</p> <p>Les dossiers de maintenance et/ou les fiches de procédures.</p> <p>Le cahier de maintenance.</p> <p>Les moyens requis pour prévenir les risques.</p> <p>Les consignes de sécurité.</p>	<p>Participer à la maintenance préventive des équipements de production</p>	<p>La maintenance est réalisée et/ou suivie sur les équipements de production.</p> <p>Le cahier de maintenance est renseigné</p>

C7 Identifier et appliquer les mesures de prévention des risques

C7-1 / Identifier les mesures de prévention à appliquer		
Données	Compétences détaillées communes aux deux options	Indicateurs de performance
<p>Les exigences réglementaires en termes de prévention des risques</p> <p>Le document unique et les plans d'actions associés</p> <p>Un équipement, une substance, une méthode de travail, qui pourraient causer un dommage à la santé des salariés</p> <p>Les recommandations du service de santé de l'entreprise</p>	<p>Identifier les dangers et risques potentiels</p> <p>Identifier les conditions d'exposition aux dangers et aux risques.</p>	<p>L'inventaire des risques et des dangers est effectué en référence au document unique</p>

C7-2 / Appliquer les mesures de prévention liées à la production, aux biens, à l'environnement et aux personnes		
Données	Compétences détaillées communes aux deux options	Indicateurs de performance
<p>Le règlement intérieur de l'entreprise.</p> <p>Le descriptif de la chaîne de production et des postes de travail.</p> <p>Les normes et les règles (hygiène, environnement, sécurité).</p> <p>Les consignes de tri selon la nature des déchets.</p>	<p>Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les règles environnementales</p> <p>Effectuer le tri sélectif des déchets.</p>	<p>L'inventaire des risques et des dangers est effectué en référence au document unique</p> <p>Les postes de travail sont organisés afin de prévenir les risques d'accident</p> <p>Les consignes liées aux démarches environnementales sont respectées.</p> <p>La participation à la valorisation des déchets est effectuée.</p>

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs



SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS AUX COMPÉTENCES

LIMITES des SAVOIRS associés aux COMPÉTENCES ATTENDUES

Les évolutions importantes des industries de la communication graphique nécessitent l'acquisition de compétences techniques et professionnelles nouvelles et spécifiques intégrant les nouvelles technologies du multicanal, mais aussi les possibilités des procédés d'impression, de finition, de routage ou de diffusion.

Pour les deux options, dans l'environnement économique et industriel contraint des industries de la communication graphique, en évolution constante, une bonne connaissance de la chaîne graphique constitue le socle attendu par les professionnels et se définit par les acquis transversaux suivants :

S1 : Les industries graphiques, ses applications

- connaissance de la filière des industries graphiques
- arts appliqués aux industries graphiques
- chaîne graphique numérique
- matières d'œuvre et supports

S2 : Gestion informatique d'une chaîne graphique numérique intégrée

- gestion des données numériques et flux d'information
- préparation technique des fichiers

S3 : Gestion et suivi de production

- organisation de la production, gestion de production

S4 : Contrôles et qualité

- mesure de la couleur
- Imprimabilité
- contrôle de la qualité produite, procédures

S5 : Réalisation de produits graphiques plurimedia

- procédés et processus graphiques plurimédia
- traitement des données (texte, image, mise en page)
- outils de développement de pages

S6 : Réalisation de produits imprimés

- procédés et processus d'impression
- préparation et réglage des moyens de production
- différentes technologies

S7 : Maintenance

S8 : Hygiène, santé, sécurité, respect de l'environnement

- Outils et démarches d'évaluation et de prévention des risques
- Secourisme et santé au travail
- Politique environnementale des entreprises

S9 : Communication

S10 : Économie et gestion

Savoirs associés aux compétences organisés autour des champs de connaissances :

X pour les 2 options

A : pour l'option « productions graphiques »

B : pour l'option « productions imprimées »

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S1 : Les industries graphiques, ses applications				
S1.1. Connaissance de la filière des industries graphiques				
• Le cycle de vie d'un produit graphique plurimédia et multi supports		X		
• Les différentes étapes de réalisation d'un produit graphique			X	
• La variété des applications et des produits de communication		X		
S1.2. Arts appliqués aux industries graphiques				
• La charte graphique (principe, notions et exploitation)		B	A	
• Les principes esthétiques de mise en page (empagement, règles de composition)		X		
• Le code et les règles typographiques, mesures typographiques		B	A	
• L'histoire des techniques de l'imprimerie		X		
• L'influence des principaux mouvements artistiques sur la production graphique du XIX au XXe siècle		X		
• Les harmonies colorées		X		
• Les valeurs expressives de la couleur		X		
S1.3. Chaîne graphique numérique				
• Les contraintes techniques associées à la mise en œuvre des technologies plurimédia	B	A		
• Les contraintes techniques associées à la mise en œuvre des technologies imprimées	A	B		
S1.4. Matières d'œuvre et les supports				
• Les supports à imprimer, leurs formats		A	B	
• Les supports digitaux		B	A	
• Les nuanciers			X	
• Le référencement et le stockage des produits		X		
• Les encres		A	B	
• Les matières d'œuvre liées aux différents procédés d'impression			X	

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S2 : Gestion informatique d'une chaîne graphique numérique intégrée :				
S2.1 : Gestion des données numériques et flux d'information				
• Les réseaux informatiques ○ L'architecture de réseau	X			
• Les différents fichiers (techniques et procédures) ○ Les fichiers natifs de travail ○ Les fichiers d'exports		X		
S2.2. Préparation technique des fichiers				
• Les amalgames		X		
• Les indices techniques (repères)			X	

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S3 : Gestion et suivi de production				
S3.1. Organisation de la production, gestion de la production				
• L'ordonnancement		X		

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S4. Contrôles et qualité				
S4.1. Mesure de la couleur				
• Le vocabulaire spécifique à la couleur	A			
○ Le cercle chromatique	A			
○ Les couleurs primaires, secondaires, tertiaires et complémentaires	A	X		
○ Les contrastes colorés	A			
○ Les aplats, dégradés	B			
○ Le Benday	B			
• Les couleurs additives, soustractives		X		
• Les contrôles densitométriques	B			
• Les appareils de mesure	B			
S4.2. Imprimabilité				
• Les contrôles d'imprimabilité		A	B	
○ Les tests papetiers, encres, teintés		A	B	
S4.3. Contrôle de la qualité produite, les procédures				
• Les contrôles visuels, densitométriques		X		
• La conformité des fichiers P.D.F.		X		
• Les défauts d'impression	A	B		

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S5 : Réalisation de produits graphiques plurimedia :				
S5.1 : Procédés et processus graphiques plurimédia				
• Les technologies de réalisation de produits graphiques plurimedia		A		
• Les étapes et les techniques de réalisation de produits graphiques plurimedia		X		
• Les technologies et les techniques logicielles de traitement des textes, des images fixes		A		
• Les logiciels de publication numériques		A		
• Les formes imprimantes		X		
S5.2. Le traitement des données				
S5.2.1. Le traitement du texte, la mise en page				
• Les règles de mise en page imprimée, écran				
○ Gabarit				
○ Empagement				
○ Plan de montage				
○ Feuilles de style P.A.O.		A		
○ Contrastes				
○ Fonds perdus				
○ Disposition du texte et des images				
• Le rapport texte/image		A		

S5.2.2. Le traitement de l'image				
<ul style="list-style-type: none"> • Les types d'images <ul style="list-style-type: none"> ○ Trait ○ Simili ○ Aplat ○ Niveaux de gris ○ Bichromie ○ Couleur 			X	
<ul style="list-style-type: none"> • La reproduction de documents <ul style="list-style-type: none"> ○ Trames conventionnelles, aléatoires ○ Point de trame ○ Engraissement ○ Linéature ○ Inclinaison des trames 			X	
S5.3. Les outils de développement de pages				
<ul style="list-style-type: none"> • Le logiciel de gestion de contenu (CMS) (*) • Le logiciel d'édition de code source (HTML et CSS) (*) 			A	

(*) Pour S53, on se limitera à l'utilisation d'outils qui ne nécessitent pas de connaissances et compétences en termes de mobilisation de langages informatiques ou de développements spécialisés.

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S6. Réalisation des produits imprimés				
S6.1. Procédés et processus d'impression				
<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes et les techniques de production, d'impression, de finition 		X		
<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes (techniques) liées à l'impression multisupport ; 		X		
<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes liées aux opérations de finition, de façonnage <ul style="list-style-type: none"> ○ Fonds perdus ○ Les types de plis ○ Les retirations 		X		
<ul style="list-style-type: none"> • Les formes imprimantes, le CTP, le CTS 	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements liés au passage des supports 		B		
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de transferts d'encre directs et indirects (blanchet, cliché photopolymère, cylindre, anilox, racle...) 		B		
<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs d'encre et de mouillage 			B	
S6.2. La préparation et réglages des moyens de production				
<ul style="list-style-type: none"> • Les fonctionnalités des tableaux de commande <ul style="list-style-type: none"> ○ Alimentation du support et séquence de passage ○ Quantité ○ Épaisseur, format du support ○ Chiffre de tirage ○ Séquence d'impression ○ Repérage des couleurs (entres-elles et recto verso) 			B	
<ul style="list-style-type: none"> • La passe de calage et de production 	X			
S6.3. Les différentes technologies				
<ul style="list-style-type: none"> • La technologie et les techniques d'impression offset 		X		
<ul style="list-style-type: none"> • La technologie et les techniques d'impression numérique 		X		
<ul style="list-style-type: none"> • La technologie et les techniques de sérigraphie 		X		

X en fonction du niveau d'équipement du centre de formation

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S7. La maintenance				
S7.1. Notions de maintenance		X		
• La maintenance préventive,		X		
• Le cahier de maintenance		X		

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S8. Santé, la sécurité au travail, l'ergonomie et l'environnement				
S8.1. Outils et démarches d'évaluation et de prévention des risques				
○ La documentation (INRS, code du travail...)		X		
○ L'identification des dangers potentiels				
○ Les fiches « produit », les notices techniques associées				
○ Les équipements de protection individuelle			X	
○ L'habilitation électrique, la réglementation en vigueur	A	B		
S8.2. Secourisme et santé au travail				
○ Les gestes et les postures adaptées			X	
○ La conduite à tenir en cas d'accident				
S8.3. Politique environnementale des entreprises				
• Le règlement intérieur de l'entreprise			X	
• Les opérations de tri, de gestion et de recyclage des déchets			X	

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S9. Communication orale, écrite et technique				
• Les documents techniques mobilisés en situation professionnelle				
○ Dossier de fabrication			X	
○ Notices techniques				
○ Consignes				
○ Fiche de travail				
• Les signes de correction			A	
• Les techniques de communication en situation professionnelle (contexte, message, objectifs, règles)		X		
○ Moyens et outils de communication				
○ Le vocabulaire technique des industries graphiques				

Savoirs associés	Niveaux			
	1	2	3	4
S10. Économie et la gestion				
• Les marchés des industries graphiques et de la communication		X		
• Les fournisseurs des industries graphiques		X		

SAVOIRS ASSOCIÉS et COMPÉTENCES		Communiquer avec son responsable hiérarchique	Relever les informations et des données de réalisation	Relever les contraintes	Vérifier les éléments nécessaires à la production	Préparer les données, les produits, les matières et les ressources	Configurer et régler les moyens de production	Réaliser la production attendue	Ajuster les réglages en cours de production	Appliquer les consignes	Renseigner le dossier de fabrication	Contrôler la conformité du produit	Entretien son poste de travail	Participer aux opérations de maintenance	Identifier les mesures de prévention	Appliquer les mesures de prévention
		C11	C21	C22	C31	C32	C33	C41	C42	C43	C44	C51	C61	C62	C71	C72
SAVOIRS ASSOCIÉS																
S1 : Les industries graphiques, ses applications	S11 : Connaissance de la filière industries															
	S12 : Arts appliqués aux industries graphiques															
	S13 : Chaîne graphique numérique															
	S14 : Matières d'œuvre et supports															
S2 : Gestion informatique	S21 : Gestions des données numériques															
	S22 : Préparation technique des fichiers,															
S3 : Suivi de production	S31 : Organisation, gestion de production															
S4 : Contrôles et qualité	S41 : Mesure des couleurs															
	S42 : Imprimabilité															
	S43 : Contrôle de la qualité															
S5 : Réalisation de produits graphiques plurimedia	S51 : Procédés et processus graphiques															
	S52 : Traitement des données															
	S53 : Outils de développement de pages															
S6 : Réalisation de produits imprimés	S61 : Procédés et processus d'impression															
	S62 : Préparation réglages moyens															
	S63 : Les différentes technologies															
S7 : Maintenance	S71 : Notions de maintenance															
S8 : Hygiène, santé, sécurité, respect de l'environnement	S81 : Outils et démarches de prévention															
	S82 : Secourisme et santé au travail															
	S83 : Politique environnementale															
S9 : Communication orale, écrite et technique																
S10 - Économie et gestion																

Ic : LEXIQUE

Analyse de cycle de vie

L'analyse du cycle de vie (ACV) fournit un moyen efficace et systémique pour évaluer les impacts environnementaux d'un produit, d'un service, d'une entreprise ou d'un procédé. Le but est de réduire la pression d'un produit sur les ressources et l'environnement tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie (mise en décharge, recyclage...).

ASP

Désigne un mode d'accès à une prestation (Application Service Providing) ou le recours à distance à une application qui est hébergée chez un prestataire. L'accès se fait à partir d'un accès Internet et de l'interface d'un navigateur. L'application s'utilise comme si le logiciel était installé sur le poste de l'utilisateur. Le mode ASP permet de s'affranchir pour l'utilisateur des contraintes de programmation et/ou spécialisées ou techniques, de maintenance informatique. L'accès à une application en mode ASP permet de bénéficier en permanence des mises à jour de l'outil. La technique nécessite également d'externaliser vers le prestataire les données faisant l'objet d'un traitement par l'application.

Anilox®

Ce terme désigne aujourd'hui les cylindres gravés d'alvéoles. L'anilox est caractérisé par l'angle de gravure, la linéature de trame et le volume des alvéoles.

BÂT

Abréviation de « bon à tirer ». En imprimerie, l'épreuve contractuelle est la dernière étape avant l'impression : on effectue une simulation de l'impression d'après les éléments finalisés. Cette épreuve est soumise au client pour pouvoir vérifier la conformité de la mise en page, des textes, des images pour approbation. Quand tout est conforme, il signe alors cette épreuve et y appose la mention « BÂT ».

Base de données

Une base de données (anglais database) est un conteneur ou dispositif informatique qui sert à la collecte, le stockage, le travail et l'utilisation d'informations en rapport avec une activité. Une base de données permet de retrouver un ensemble d'informations de plusieurs natures ainsi que les liens qui existent entre les différentes informations. Le dispositif comporte un système de gestion de base de données (abr. SGBD), moteur qui manipule la base de données et dirige l'accès à son contenu. Les dispositifs comportent également un ensemble de règles relatives à l'accès et l'utilisation des informations.

Benday

Procédé consistant à superposer des trames à partir des 4 couleurs primaires (CMJN) afin d'obtenir une autre couleur.

Brief

Exposé précis, écrit ou oral, jetant les bases d'un problème, accompagné ou non d'un cahier des charges, ainsi que les objectifs à atteindre. Il peut éventuellement prendre la forme d'une réunion d'information, en vue d'échanger des idées.

Chaîne graphique

La chaîne graphique est une expression communément employée dans l'Industrie Graphique pour désigner l'ensemble des professionnels qui interviennent de la conception à la finalisation d'un produit graphique.

Les maillons principaux de cette chaîne sont :

- **la création** (développement du concept, mise en forme du projet (maquette), étude de la réalisation),
- **le pré-presse** (organisation technique des informations et fichiers en vue de leur impression ultérieure ou de la diffusion d'une information sur des médias numériques),
- **l'impression** (production de l'imprimé quel soit le procédé),
- **la finition** qui donne sa valeur ajoutée à l'imprimé brut en lui offrant sa forme finale voulue par le client.

Chemin de fer

Représentation plane de l'ensemble d'un ouvrage (magazine, livre, journal, plaquette...) qui permet de visualiser l'enchaînement des pages et d'apprécier l'harmonie de la répartition texte/illustrations. Deux sortes de chemins de fer peuvent être trouvées : le chemin de fer éditeur pour une appréhension générale de la mise en page de l'ouvrage (on peut y voir la charte graphique en réduction) et le chemin de fer d'impression pour la visualisation immédiate des pages qui se situeront côté recto ou côté verso.

CMS

Content Management System, Content management system en anglais **Système de Gestion de Contenu** en français est un terme utilisé pour désigner un logiciel ou une application pour le web et qui gère la structure d'un site, la création, l'ajout, la modification, le classement, la mise à jour et la publication numérique de documents ou leur mise en ligne sur Internet. Ces opérations s'effectuent de façon simplifiée et automatisée. ils permettent à plusieurs personnes de travailler sur le même document, en offrant un flux de publication (workflow) de mettre en ligne le contenu des documents, de séparer les opérations de gestion de la forme et de structuration du contenu L'intérêt d'un CMS est de permettre la mise en ligne d'informations sans connaissance technique ou de langage informatique.

Colorimétrie, contrôle colorimétrique

Ensemble des techniques qui permettent de définir et comparer les couleurs.

Cross-média

Le cross-média ou trans-média est le principe de la mise en réseau des médias. Il s'agit pour un annonceur de décliner ses campagnes publicitaires sur des formats différents tels que le webstreaming, le film publicitaire, le e-pub, le print, l'UMTS (technologie de téléphonie mobile de troisième génération), ou le CD-ROM.

CSS

Cascading Style Sheets, (en français : feuilles de style en cascade), langage utilisé dans la présentation de pages web.

CTF

Computer to film (de l'ordinateur au film), technique prépresse qui génère à partir d'un fichier numérique et via une flasheuse des films (un par couleur) pour insoler les plaques destinées à l'impression.

CTP

Computer to plate (de l'ordinateur aux plaques d'impression), périphérique informatique qui évacue l'étape du film et permet de créer directement les plaques destinées aux presses à partir de fichiers envoyés sur un poste de travail.

CTS

Computer To Screen. Le CTS est un appareil qui sert à graver des écrans pour la sérigraphie sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des typons flashés ou imprimés.

Défonce

Technique d'impression appliquée aux objets graphiques traités en séparation de couleurs, consistant à évider une couche pour mieux en faire apparaître une autre, cela afin d'empêcher le recouvrement des couches par synthèse soustractive. Bien que la défonce s'applique généralement au texte, cette technique peut se déployer sur tout objet graphique traité en séparation de couleur. La défonce s'oppose à la technique de recouvrement.

Dossier intelligent ou dossier dynamique (hot folders)

Dossier permettant de faire des recherches et tris, d'afficher en temps réel tous les documents d'un certain type (P.D.F., image, musique, film, document, etc.) ou comportant une indication ou plusieurs indications (cumul des paramètres de recherche et tri) en particulier (importance du client, tâche urgente, prioritaire...) Dossier dont le contenu s'affiche dynamiquement selon certains critères que l'utilisateur a établi et qui permet d'avoir accès rapidement un certain nombre de fichiers ou données. Dossier permettant d'afficher tout ce qui a été modifié au mois, à la semaine, à la date du jour. Il peut avoir « l'intelligence » (anticipation) d'afficher ce qui sera modifié le jour suivant.

e-commerce

Le e-commerce ou commerce électronique regroupe l'ensemble des transactions commerciales s'opérant à distance par le biais d'interfaces électroniques et digitales. Le e-commerce englobe essentiellement les transactions commerciales s'effectuant sur Internet à partir des différents types de terminaux (ordinateurs, tablettes, smartphones, consoles, TV connectées), mais également celles réalisées à partir d'applications spécifiques (applications mobiles) qui ne font pas toujours appel aux protocoles Internet

Éditique

L'éditique désigne l'ensemble des outils, services et moyens informatiques appliqués à l'édition de documents. En pratique, le terme est utilisé surtout à propos de la production en masse de documents d'entreprise ou d'administrations ayant une structure générale fixe (publipostage, contrats, factures, relevés de compte...) et des parties variables en fonction du destinataire (adresses, chiffres, messages publicitaires...).

ENT

Espace ou environnement numérique de travail d'un organisme (faculté, université, établissement scolaire...).

Flip book

Folioscope, ou feuilletoscope, ou flip book en anglais, est un livret de dessins animés ou de photogrammes cinématographiques qui, feuilleté rapidement, permet la synthèse du mouvement grâce au phénomène de persistance rétinienne.

Forme imprimante

Terme recouvrant différentes réalisations en fonction du procédé et de la technologie. Généralement il s'agit d'un support comportant « l'image » définitive à reproduire : fichier numérique, plaque, cylindre, écran de sérigraphie...

Flux pré press

Le rôle d'un flux prépresse est de normaliser les fichiers arrivant chez l'imprimeur, puis une fois les documents convertis dans un format reconnu par le flux, d'automatiser les traitements qu'il faut leur appliquer avant la sortie d'un jeu de plaques. Le premier travail d'un flux prépresse est donc un travail de contrôle. Les fichiers remis par le donneur d'ordre sont inspectés par un logiciel de préflashage (preflight) et les éventuels défauts susceptibles d'entraîner des irrégularités en cours de production sont signalés à l'opérateur, qui pourra soit les corriger lui-même, soit demander à son client la remise de fichiers plus conformes. Ensuite, le flux assure les différents traitements nécessaires tels que la conversion colorimétrique, la substitution éventuelle de polices, la mise en place de repères de pages, le trapping, l'épreuvage et l'imposition.

FTP

File Transfer Protocol (protocole de transfert de fichiers), ou FTP, est un protocole de communication destiné à l'échange informatique de fichiers sur un réseau TCP/IP. Il permet, depuis un ordinateur, de copier des fichiers vers un autre ordinateur du réseau, d'alimenter un site web, ou encore de supprimer ou de modifier des fichiers sur cet ordinateur.

HTML

L'*Hypertext Markup Language*, généralement abrégé HTML, est le format de données conçu pour représenter les pages web. C'est un langage de balisage qui permet d'écrire de l'hypertexte, d'où son nom.

Hypertexte

Système hypertexte est un système contenant des nœuds liés entre eux par des hyperliens permettant de passer automatiquement d'un nœud à un autre.

Image bitmap

Appelée aussi image Raster, une image bitmap est une sorte de grille de pixels ou points collés les uns aux autres, chaque pixel possédant sa propre couleur.

Image vectorielle (ou image en mode trait)

Image numérique composée d'objets géométriques simples (arcs de cercle ou d'ellipse, segments de droite, courbes de Bézier...), auxquelles on peut appliquer différentes transformations : rotations, écrasement, mise à l'échelle. Elle se différencie de cette manière des images matricielles (ou « bitmap »), dans lesquelles on travaille sur des pixels. L'intérêt est de pouvoir redimensionner l'image à volonté sans aucun effet d'escalier.

Imposition

L'imposition consiste à optimiser le format de la publication numérique ou de la feuille d'impression en y plaçant un maximum de poses (d'un document) ou de pages (d'un ouvrage). Cette disposition est particulière et fonction du système de diffusion ou de production (média ou procédé de réalisation, de production), L'imposition fait appel actuellement à des logiciels d'imposition qui permettent d'optimiser le résultat attendu.

Dans le cadre des publications numériques ou diffusées sur le web, cette activité consiste à mettre en page les différents média (textes, images, animations, sons, vidéos, liens,), à adapter la charte graphique, l'accessibilité, le référencement, l'interactivité et à optimiser le résultat à l'aide de logiciels et/ou langages de description

Imprimabilité

Étude des relations physico-chimiques de l'encre et du papier ou, plus largement, d'éléments imprimants et de supports d'impression, propriété (capacité) d'un support à accepter l'encre et à la garder en l'état selon des critères admis ou bien, définis dans un cahier des charges.

Impression :

Impression offset

L'offset (de l'anglais to set off, reporter) est un procédé d'impression par lequel l'image encrée du support imprimant (une plaque de métal gravée) n'est pas reportée directement sur le papier, mais d'abord sur un cylindre recouvert d'une feuille de caoutchouc (dite « blanchet »), à partir de laquelle l'encre est transférée sur le papier. L'offset permet de couvrir une gamme de tirages relativement large, jusqu'à quelques centaines de milliers d'exemplaires (presses quotidiennes et périodiques, publicité, livres, catalogues, brochures...), des emballages (cartons, étiquettes...). L'impression est également possible sur divers supports (papier et carton, polymère, métaux).

Impression numérique

Procédé d'impression numérique qui peut se caractériser par le fait que l'impression se fait de façon continue de l'ordinateur au tirage, sans interruption du flux numérique. Le produit de communication peut être modifié à chaque exemplaire imprimé. Les informations modifiées sont appelées « données variables ». L'impression de données variables permet d'accroître la valeur ajoutée de l'imprimé en facilitant sa personnalisation et en proposant une communication ciblée en fonction de chaque lecteur. (remplacement des textes ou des illustrations). Les informations modifiées sont appelées « données variables ». L'impression de données variables ne diminue pas la vitesse d'impression, et permet d'accroître la valeur ajoutée de l'imprimé.

Impression en héliogravure

L'héliogravure ou rotogravure est un procédé d'impression particulièrement adapté aux très longs tirages où une haute qualité de reproduction est exigée.

Impression en flexographie

La flexographie est un procédé d'impression largement utilisé pour l'impression d'étiquettes (petites laizes) mais aussi pour le secteur de l'emballage souple (film plastique).

Impression en sérigraphie

La sérigraphie est un procédé d'impression qui répond au besoin de marquage solide. Moyen moderne de reproduction qui se prête à tous les supports. Impression de plaques, impression de claviers de micro-ordinateurs, de composants, impression d'emballages de toutes sortes, bâches publicitaires ou kakemonos, la publicité sur le lieu de vente (PLV), sur des matériaux les plus variés tels que le tissu, le carton, le verre, le plastique.

Intranet

L'intranet est un réseau informatique utilisé à l'intérieur d'une entreprise ou de toute autres entités organisationnelles utilisant les techniques de communication d'Internet.

Javascript

JavaScript est un langage de programmation de scripts principalement utilisé dans les pages web interactives.

JDF ((Job Définition Format)

Le JDF est un format informatique (langage) permettant de transformer des données structurées regroupant des informations techniques sur la production (trapping, imposition, etc.) et sur la gestion du procédé (planning, suivi de fabrication, etc.). Il a la capacité de décrire, d'intégrer toutes les informations concernant un imprimé (de la création jusqu'à la finition) et de les transférer de la production au service de gestion. Ce type de technologie peut encore améliorer la rapidité de réalisation d'un document et relier les domaines essentiels de l'entreprise et rationalise la communication et la collaboration de l'ensemble des services.

Kakémono

Dans le domaine de la PLV et des outils de visibilité salons, un kakemono est une affiche verticale suspendue et par extension du terme sur pied. Les kakemonos sont généralement suspendus, sur un stand de salon, ils sont souvent sur pied ou autoportants et enroulables.

Livrable

En gestion de projet informatique, il désigne tout composant matérialisant le résultat d'une prestation (document numérique, module de code logiciel, dossiers de tests (par exemple pour prévisualiser une animation, ou une application intégrée). Un livrable est un résultat ou un produit tangible et mesurable, permettant la réalisation de tout ou partie d'un projet. En général, l'équipe de projet et les participants approuvent les livrables avant le lancement du projet.

Maquette

Déclinaison (s) sur différents supports d'un axe créatif à partir d'une prémaquette.

Métadonnées

Donnée servant à définir ou décrire une autre donnée quel que soit son support (papier ou électronique). Les métadonnées sont à la base des techniques du web sémantique. Elles sont définies dans le cadre du modèle Resource Description Framework (RDF).

Multimédia

Terme qui désigne une application, un service ou encore un appareil utilisant plusieurs médias (l'image, le son la vidéo et les interfaces graphiques interactives (IHM)).

OpenType

Format de police numérique pour les ordinateurs, développé conjointement par Adobe et Microsoft afin de permettre l'utilisation de polices sur les deux plateformes.

Packaging

Le packaging désigne l'emballage extérieur ou le conditionnement visible du produit. La notion de packaging sous-entend la prise en compte de la fonction de communication, de vente et de séduction exercée par l'emballage dans le lieu de vente.

P.D.F.

Portable Document Format. Format de document « universel » visible sur de nombreuses plateformes et systèmes informatiques, que l'on peut consulter, annoter, imprimer. Les documents enregistrés au format P.D.F. ne nécessitent pas les polices de caractères ni les logiciels utilisés pour leur composition. Tous les logiciels capables d'imprimer peuvent générer des documents au format P.D.F.

Pelliculage

Le pelliculage consiste à appliquer à l'aide d'une pelliculeuse ou machine de pelliculage un film plastique sur une surface. Les produits finis sont les couvertures de livres ou de magazines, les affiches, les plaquettes publicitaires, les étuis cosmétiques, la PLV, les menus... Cette opération est une opération dite de finition ou de traitement de surface imprimée.

Pixel

Acronyme de *Picture Element* (information digitale). Plus petite particule visible gérée par des données numériques, elle constitue l'unité de base de la reproduction en système informatique.

PLV

La PLV ou publicité sur le lieu de vente désigne l'ensemble des supports publicitaires utilisés sur le lieu de vente. La PLV est une des composantes du merchandising. L'objectif de la PLV est d'attirer l'attention sur un produit ou une offre, puis éventuellement de favoriser l'achat par un argumentaire ou discours publicitaire. La PLV peut également avoir une fonction d'orientation au sein du point de vente et au sein de l'offre (borne interactive ou écran tactile). Les principaux supports de la PLV sont la signalétique, les présentoirs, les annonces magasins, les écrans et bornes interactives

Postscript

Le *PostScript* est un langage informatique spécialisé dans la description de pages, mis au point par Adobe. Il repose sur des formulations vectorielles de la plupart de ses éléments. Il sait aussi traiter les images matricielles (en mode point). Ce langage inter-plateformes permet d'obtenir un fichier unique comportant tous les éléments décrivant la page (textes, images, polices, couleurs, etc.).

Prépresse

Le prépresse désigne tout ce qui se passe en amont de la presse. Cela va de la saisie de textes à la mise en page en passant par la numérisation des données et la sortie des films ou des plaques. Le lien entre le travail de création, le travail d'épreuve et de préparation des plaques réalisé par l'imprimeur est effectué par le flux de traitement prépresse

PREAO

Présentation Assistée par Ordinateur. Le représentant le plus connu de cette famille est Powerpoint.

Print

Document imprimé sur papier, carton, plastique...

Protocole

Méthode standard qui permet la communication entre des processus, c'est-à-dire un ensemble de règles et de procédures à respecter pour émettre et recevoir des données sur un réseau.

Publier

Exporter un fichier au format WEB.

QRcode

Le QR code est un code barre d'un genre nouveau. Il fait partie de la famille des codes à 2 dimensions (codes 2 D). En scannant un QR code on accède directement à des informations sur lesquelles on peut agir : Consulter un site internet, regarder une vidéo...

Rastérisation

La rastérisation, ou matricialisation est un procédé qui consiste à convertir une image vectorielle en une image matricielle destinée à être affichée sur un écran ou imprimée par un matériel d'impression.

Responsive (thème, site)

Une publication, un site ou un thème en mode « responsive » signifie qu'il s'adaptera automatiquement à la résolution de l'écran (écran informatique, tablette, smartphone) sur lequel il s'affiche pour une lecture optimale.

Rétro-planning

Calendrier inversé qui a été conçu en partant de la date de fin du projet puis en remontant dans le temps afin de positionner les différentes étapes de conception, réalisation et fabrication d'un produit, jusqu'à sa livraison.

RIP

Raster Image Processor, interface informatique de transformation d'un flux (PostScript) de données informatiques en données brutes utilisables par un périphérique d'impression, une flasheuse, etc.

Template

Anglicisme utilisé en informatique pour désigner un modèle de conception de logiciel ou de présentation des données, un gabarit, une forme de référence à partir de laquelle sont créées des pages numériques qui présentent des caractéristiques communes. Dans les logiciels CMS, un « template » est un modèle de mise en forme, permettant d'appliquer la même charte graphique (habillage du site, taille et forme des polices de caractères, aspect des boutons et des objets qui composent le site...) à tout ou partie du site. Le « template » permet donc un gain de temps appréciable et une normalisation de la présentation puisque la mise en forme n'est définie qu'une seule fois, au lieu d'être répétée dans les différentes parties du site qui l'utilisent. La structure des « template » est généralement standardisée. Elle repose sur l'utilisation des feuilles de style CSS et de code PHP. On retrouve le concept de « template », qui repose sur la séparation de la mise en forme et du contenu rédactionnel, dans d'autres CMS, sous différentes appellations, telles que skin, gabarit, modèle...

TrueType

Nom d'un format de fonte numérique créé par Apple® vers la fin des années 1980, en concurrence frontale avec le format Type 1 du standard PostScript, développé par Adobe Systems®. Comme pour le PostScript, les polices TrueType sont définies par des vecteurs grâce aux courbes de Bézier.

Web

World Wide Web, littéralement la « toile (d'araignée) mondiale », communément appelé le Web, parfois la Toile ou le *www*, est un système hypertexte public fonctionnant sur Internet qui permet de consulter, avec un navigateur, des pages accessibles sur des sites.

Widget

Un Widget est un composant logiciel, son nom provient de la contraction des termes window (fenêtre) et gadget. En informatique, le mot widget caractérise un composant ou élément visuel d'interface graphique (bouton, ascenseur, liste déroulante, etc.) ou caractérise un petit outil interactif qui permet d'obtenir des informations (météo, actualité, dictionnaire, carte routière, pense-bête – en anglais post-it –, traducteur, etc.).

ANNEXE II

MODALITÉS DE CERTIFICATION

ANNEXE II.a.

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

Unités d'enseignement professionnel	Étude du dossier de fabrication d'un produit de communication	Réalisation d'un produit de communication
	UP1	UP2
COMPÉTENCES		
C. 1.1 / Communiquer avec son responsable hiérarchique	X	
C. 2.1 / Relever les informations et les données de réalisation	X	
C. 2.2 / Relever les contraintes techniques	X	
C. 3.1 / Vérifier les éléments nécessaires à la production		X
C. 3.2 / Préparer les données, les produits, les matières et les ressources		X
C. 3.3 / Configurer et régler les moyens de production		X
C. 4.1 / Réaliser la production attendue (quantité, qualité)		X
C. 4.2 / Ajuster les réglages en cours de production		X
C. 4.3 / Appliquer les consignes		X
C. 4.4 / Renseigner le dossier de fabrication		X
C. 5.1 / Contrôler la conformité du produit		X
C. 6.1 / Entretenir son poste de travail		X
C. 6.2 / Participer aux opérations de maintenance		X
C. 7.1 / Identifier les mesures de prévention à appliquer	X	
C. 7.2 / Appliquer les mesures de prévention		X

ANNEXE II.B.
RÈGLEMENT D'EXAMEN

Brevet d'études professionnelles RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMEDIA option productions graphiques option productions imprimées			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité), Formation professionnelle continue dans les établissements publics.	Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité), Formation professionnelle continue (établissement privé et établissement public non habilité) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle. Enseignement à distance	Mode	
ÉPREUVES	Unité	Ccoef	Mode		Mode	Mode	
EP1- Étude du dossier de fabrication d'un produit de communication	UP1	4	CCF		CCF	Ponctuelle écrite	2 heures
EP2- Épreuve pratique de réalisation de produits plurimédia ou imprimés Épreuve prenant en compte la PSE (Prévention Santé Environnement)	UP2	10 (*)	CCF		CCF	Ponctuelle pratique Durée (2+ 4) heures + 1 heure PSE	
EG1- Français et Histoire – Géographie et Éducation civique	UG1	6	Ponctuelle écrite	3 h	CCF	Ponctuelle écrite	3 h
EG2- Mathématiques – Sciences Physiques et Chimiques	UG2	4	CCF		CCF	Ponctuelle écrite	2 h
EG3- Éducation physique et sportive	UG3	2	CCF		CCF	Ponctuelle	

(*) dont coefficient 1 pour la Prévention, Santé, Environnement

ANNEXE II.C.
DÉFINITION DES ÉPREUVES

ÉPREUVE EP1

ÉTUDE DU DOSSIER DE FABRICATION D'UN PRODUIT DE COMMUNICATION

Coefficient 4

Unité UP1

Objectifs de l'épreuve

Dans le cadre d'une démarche de résolution de problèmes spécifiques d'arts appliqués et de techniques à caractères industriels relevant de l'ensemble des opérations de la chaîne graphique réalisées et permettant d'aboutir à un produit de communication conforme aux exigences du client et du cahier des charges, cette épreuve doit permettre d'évaluer les capacités et les connaissances du candidat à :

- décoder le dossier de fabrication,
- identifier les différentes phases de travail et les contraintes de réalisation des productions attendues en prenant en compte toutes les étapes de transformation,
- identifier les règles et les procédures de sécurité et d'environnement,
- rédiger en utilisant le vocabulaire technique et professionnel adapté.

Contenu de l'épreuve

Cette épreuve est commune aux deux options A et B.

Elle porte sur l'évaluation certificative de tout ou partie des compétences suivantes :

- C 1.1 / Communiquer avec son responsable hiérarchique**
- C 2.1 / Relever les informations et les données de réalisation**
- C 2.2 / Relever les contraintes techniques**
- C 7.1 / Identifier les mesures de prévention à appliquer**

D'autres compétences peuvent être mobilisées dans le cadre de cette épreuve, mais elles ne donnent pas lieu à une évaluation

La démonstration de ces compétences nécessite la mobilisation de tout ou partie des savoirs correspondants (cf. tableau « mise en relation compétences / savoirs technologiques associés »), sans pour autant qu'il ne soit question d'évaluer les seuls savoirs.

Critères d'évaluation

Le niveau de performance attendu correspond au niveau d'acquisition et de maîtrise terminal du référentiel.

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne « critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences (annexe Ib : Référentiel de certification). Ces critères d'évaluation, associés aux objectifs de l'épreuve, doivent permettre au candidat de faire la démonstration de ses savoirs et de ses savoir-faire, pour tout ou partie, dans :

- l'appropriation et la compréhension des problèmes posés pour la réalisation de produits de communication (graphiques et imprimés) ;
- l'identification et le décodage des données techniques relatives à la production d'un support imprimé ou plurimédia ;
- l'identification des données manquantes et des éléments nécessaires à la production ;
- l'identification des contraintes techniques associées à la réalisation envisagée ;
- l'identification des éléments esthétiques, graphiques, historiques, artistiques et techniques qui garantiront la réalisation attendue (plurimédia et/ou imprimée) ;
- l'identification des mesures de prévention et des procédures relatives à la sécurité et à l'environnement ;
- la précision et la justesse du vocabulaire technique utilisé ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Support et forme de l'évaluation

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle, soit par contrôle en cours de formation.

Évaluation ponctuelle écrite — durée 2 heures

L'épreuve repose sur l'étude d'un dossier ressource, comportant tout ou partie des éléments suivants :

- une description du contexte d'une production envisagée ou à reconduire ;
- des documents d'ordre esthétique, artistique, technique et relevant de l'histoire des arts ;
- des documents techniques décrivant tout ou partie de la chaîne graphique mobilisée ;
- un dossier de fabrication de produits graphiques et imprimés (obligatoirement), en partie ou totalement renseigné ;
- une description des processus de réalisation et de contrôle envisagés ;
- une description des matériels ou des ressources nécessaires ;
- des documents techniques relatifs aux matériels, aux matières d'œuvre et aux supports.

Cette étude doit correspondre au contexte professionnel des industries de la communication graphique décrit dans le référentiel des activités professionnelles. Le questionnement doit être contextualisé en référence aux activités et aux tâches professionnelles. (cf. tableau de mise en relation des compétences avec les activités et tâches professionnelles, annexe 1.a).

L'étude proposée est commune à tous les candidats et doit leur permettre de démontrer qu'ils se sont approprié le dossier de fabrication. L'étude permet aux candidats de mobiliser leurs connaissances pour identifier les principales contraintes esthétiques, graphiques et techniques associées aux technologies, aux techniques, aux ressources matérielles et aux matières d'œuvre mobilisées au sein d'une entreprise relevant des industries de la communication graphique.

Le candidat devra également être en mesure d'identifier les contraintes de réalisation associées aux processus de réalisation envisagés et d'identifier les mesures de prévention à appliquer.

Après une prise de connaissance du dossier, le candidat répond aux problématiques posées au travers du dossier "sujet" et produit les réponses et documents techniques demandés.

L'épreuve terminée, la commission de correction procède à la correction du travail du candidat et propose une note sur 20 à l'aide d'un barème de correction et d'une fiche d'évaluation. La fiche d'évaluation, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale et diffusée par les services rectoraux des examens et concours sera utilisée. Elle est adressée ensuite aux services rectoraux des examens qui l'adressera au jury de délibération pour la session considérée. Cette fiche d'évaluation est consignée jusqu'à la session suivante.

À l'issue de la correction, la commission de correction constituera un dossier comprenant :

- le sujet de l'épreuve ;
- la copie de chaque candidat avec les documents et travaux réalisés par le candidat lors de l'épreuve ;
- le procès-verbal de surveillance de l'épreuve ;
- la fiche d'évaluation (note et appréciation) pour chaque candidat.

Après examen attentif du dossier et des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note pour chaque candidat.

Évaluation dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation est constitué d'une situation d'évaluation organisée par l'équipe enseignante de l'établissement de formation chargée des enseignements professionnels. La situation d'évaluation est construite à partir d'un dossier ressource remis au candidat, en tout point identique à celui décrit pour l'épreuve ponctuelle.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement du CCF.

Période d'évaluation : au cours du premier trimestre de la classe de première.

La situation d'évaluation s'inscrit dans la continuité des apprentissages, au cours d'une séquence de formation, sans qu'il soit nécessaire d'interrompre le cours normal de la formation.

La durée de la situation d'évaluation, éventuellement découpée en séquences, ne devra pas être inférieure à la durée indiquée pour l'épreuve ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci. Dans la mesure d'un temps majoré, le niveau d'exigence ne devra pas dépasser celui attendu pour l'épreuve ponctuelle.

À l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe enseignante concernée adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat et propose une note sur 20.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que l'étude proposée pour cette situation d'évaluation et les documents fournis au candidat, ceux rédigés ainsi que les questions traitées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

ÉPREUVE EP2

ÉPREUVE PRATIQUE DE RÉALISATION DE PRODUITS PLURIMEDIA OU IMPRIMÉS

Coefficient **10**

UNITES UP2

* Dont coefficient 1 pour la prévention, santé, environnement.

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre de vérifier les connaissances mobilisées et les savoir-faire du candidat relatifs à la préparation (ou à la configuration) de la production, aux essais et aux réglages, à la conduite et au suivi de production, pour réaliser la production envisagée (plurimedia, multisupports) dans les délais et avec le niveau de qualité attendu.

Cette épreuve prend appui sur les activités et les étapes de participation à la préparation, à la conduite et au suivi de production dans le cadre d'un projet technique de réalisation :

- **Option A** : « productions graphiques » : d'un produit de communication graphique,
- **Option B** : « productions imprimés » : d'un produit de communication imprimé.

Contenu de l'épreuve

Cette épreuve porte sur l'évaluation certificative de tout ou partie des compétences suivantes :

- C. 3.1 / Vérifier les éléments nécessaires à la production**
- C. 3.2 / Préparer les données, les produits, les matières et les ressources**
- C. 3.3 / Configurer et régler les moyens de production**
- C. 4.1 / Réaliser la production attendue (quantité, qualité)**
- C. 4.2 / Ajuster les réglages en cours de production**
- C. 4.3 / Appliquer les consignes**
- C. 4.4 / Renseigner le dossier de fabrication**
- C. 5.1 / Contrôler la conformité du produit**
- C. 6.1 / Entretien son poste de travail**
- C. 6.2 / Participer aux opérations de maintenance**
- C. 7.2 / Appliquer les mesures de prévention**

D'autres compétences peuvent être mobilisées dans le cadre de cette sous-épreuve, mais elles ne donnent pas lieu à une évaluation.

Le niveau de performance attendu correspond au niveau d'acquisition et de maîtrise terminal du référentiel.

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne « critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences (annexe Ib : Référentiel de certification). Ces critères d'évaluation, associés aux objectifs de l'épreuve, doivent permettre au candidat de démontrer ses savoir-faire pour, en particulier, tout ou partie des différentes étapes de conduite d'un projet technique.

La démonstration de ces compétences nécessite la mobilisation de tout ou partie des savoirs correspondants (cf. tableau « mise en relation compétences / savoirs associés »), sans pour autant qu'il ne soit question d'évaluer les seuls savoirs.

Support et forme de l'évaluation

Épreuve ponctuelle pratique – en 2 parties (2 heures + 4 heures)

L'épreuve se déroule dans un établissement public comportant une section de baccalauréat professionnel relevant du diplôme visé.

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir un dossier technique,
- des moyens nécessaires à l'épreuve (moyens informatiques, matériels de production, matériel de contrôle, ressources techniques et/ou multimédia...).

Le candidat aura la possibilité de prendre connaissance des matériels qui seront mis à sa disposition. Une assistance documentaire (tutoriel, procédure, documentation) ou une assistance technique devra être prévue pour permettre au candidat de mener ses activités sur des logiciels, matériels et moyens spécifiques ou spécialisés. Le candidat est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement.

Le support de l'épreuve est un projet de réalisation d'un produit graphique ou imprimé qui nécessite la collaboration de plusieurs intervenants.

Pour cette épreuve, le candidat dispose du cahier des charges relatif à la réalisation d'un produit de communication. L'expression du besoin, la précision du contexte technico-économique, l'identification du niveau technique et le niveau de qualité attendus doivent être formalisés au travers de ce cahier des charges.

Le dossier technique de la réalisation attendue prend la forme d'un dossier de fabrication. Il est fourni au candidat. Il comporte tout ou partie :

- des attentes du client (brief, modèle, maquette, charte graphique, exemples de productions antérieures et similaires...);
- des exigences du cahier des charges ;
- des données et des contraintes techniques de réalisation de la production attendue ;
- des données nécessitant une transformation ou une adaptation ;
- du descriptif du travail à réaliser ;
- des délais et des temps de production ;
- des fiches du travail à réaliser à compléter ;
- du descriptif de l'environnement de travail et des moyens de production disponibles ;
- des éléments d'ordre esthétique, graphique et technique qui garantiront la réalisation attendue (plurimedia ou imprimée).

Le projet de communication à réaliser est représentatif du contexte des industries de la communication graphique (cf. typologie des produits décrite dans la rubrique « 1.2. Une diversification des produits, des marchés et de l'offre de services » de l'annexe 1).

Pour l'option A : « productions graphiques », il s'agit de demander au candidat de générer un ou des fichiers pour un support imprimé. Le niveau de performance attendu correspond au niveau d'acquisition et de maîtrise terminal du référentiel.

Exemples d'exigences : dessin vectoriel, détourage, feuilles de style, intégration de textes, illustrations,

Pour l'option B : « productions imprimées », il s'agit de demander au candidat d'imprimer le projet de communication sur un procédé d'impression traditionnel (offset ou sérigraphie monochrome). Le niveau de performance attendu correspond au niveau d'acquisition et de maîtrise terminal du référentiel.

Exemples d'exigences : intégration de simili, textes et aplats (à hauteur de 20 % de la surface) traitables par les différents procédés, support à plat, impression d'une teinte sur un procédé d'impression traditionnel, format maximum 52 x 72 cm.

L'évaluation comporte deux parties.

Le fait de ne pas réussir la première partie ne doit pas porter préjudice au candidat. Tous les éléments nécessaires seront communiqués au candidat afin que ces deux parties puissent avoir un caractère indépendant.

Première partie : préparation de la production, coefficient 3, durée 2 heures

Compétences évaluées (tout ou partie) :

- C. 3.1 / Vérifier les éléments nécessaires à la production,***
- C. 3.2 / Préparer les données, les produits, les matières et les ressources***
- C. 3.3 / Configurer et régler les moyens de production***
- C. 7.2 / Appliquer les mesures de prévention***

On attend du candidat qu'il fasse la démonstration de ses savoirs et de ses savoir-faire, pour tout ou partie des domaines suivants :

Option A : « productions graphiques »

- participation à la préparation technique de la production
- exploitation des éléments numériques fournis,
- traitement des données et des fichiers,
- déclinaison de la conception à la production attendue,
- organisation de son poste de travail.

Option B : « productions imprimées »

- participation à la préparation technique de la production,
- vérification de la disponibilité des matériels et des matières d'œuvre,
- préparation des matières premières,
- réalisation d'une teinte,
- organisation de son poste de travail.

Deuxième partie : réalisation de la production, coefficient 6, durée 4 heures

Compétences évaluées (tout ou partie) :

- C. 4.1 / Réaliser la production attendue (quantité, qualité)***
- C. 4.2 / Ajuster les réglages en cours de production***
- C. 4.3 / Appliquer les consignes***
- C. 4.4 / Renseigner le dossier de fabrication***
- C. 5.1 / Contrôler la conformité du produit***
- C. 6.1 / Entretien son poste de travail***
- C. 6.2 / Participer aux opérations de maintenance***

Chaque candidat dispose :

- de l'ensemble des documents nécessaires pour conduire le travail demandé,
- des moyens matériels disponibles en état de fonctionnement,

Option A : « productions graphiques », en disposant

- des ressources matérielles et logicielles,
- d'un mode opératoire,
- du dossier de travail,
- d'une page format A4, 3 colonnes maximum,
- d'une esquisse ou de la maquette du client,
- d'une image (monochrome ou couleur) fournie numérisée et conforme au Bon à Graver,
- du texte partiellement saisi.

On attend du candidat qu'il fasse la démonstration de ses savoirs et savoir-faire pour tout ou partie des domaines suivants :

- réalisation de la production dans le respect des consignes,
- traitement des fichiers et des données,
- application de procédures de sécurité informatique et de normes environnementales,
- entretien du poste de travail.

Option B : « productions imprimées », en disposant

- d'une machine préréglée,
- de la notice technique de la machine,
- des consignes de sécurité,
- du (ou des) mode(s) opératoire(s),
- du fichier numérique ou du film pour la réalisation de la forme imprimante,
- de la matière d'œuvre, support au format 52 x 72 cm maximum,
- d'un modèle imprimé,
- d'un modèle de la teinte,
- du bon à rouler.

On attend du candidat qu'il fasse la démonstration de ses savoirs et savoir-faire pour tout ou partie des domaines suivants :

- calage des formes imprimantes, alimentation des moyens de production, réglages du passage des supports,
- suivi de la production (150 à 300 feuilles imprimés ou 100 exemplaires sérigraphiés)
- ajustement des réglages et de la production,
- contrôles, identification et correction des défauts,
- application des procédures de sécurité et de santé au travail
- entretien du poste de travail et des moyens de production.

Modalités pour l'attribution de la note finale

Une grille d'évaluation, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours. Seule cette dernière sera transmise au jury final.

La grille d'évaluation permettra d'évaluer les deux parties en prenant en compte :

- les activités confiées au candidat et son degré d'implication ;
- le niveau de maîtrise démontré ;
- la capacité du candidat à utiliser les moyens disponibles et les procédures fournies.

Pour attribuer la note sur ramené au point entier sur 20 après attribution, l'évaluation prend en compte :

- les coefficients de la 1^{ère} et deuxième partie, pour respectivement, 1/3 et 2/3 de la note sur 20.
- la performance du candidat vis-à-vis des compétences démontrées dans les deux parties ;
- l'adéquation des exigences du cahier des charges et des activités réalisées ;
- la mise en œuvre des procédés et des procédures lors des activités de préparation et de production ;
- la qualité de la production ;
- la capacité du candidat à répondre aux questions posées relatives aux activités menées ou conduites par le candidat.

La commission d'évaluation sera composée de deux professeurs ou formateurs de la spécialité et éventuellement d'un professionnel de la filière des Industries Graphiques. Ces deux professeurs ou formateurs seront présents tout au long de la durée des épreuves pratiques. L'évaluation du candidat se déroule en continu sur la base des critères et des indicateurs de la grille d'évaluation.

À l'issue de ces deux parties, la commission d'évaluation constituera, pour chaque candidat, un dossier d'évaluation comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la sous-épreuve ;
- les documents et travaux réalisés par le candidat lors du projet ;
- la fiche d'évaluation de la commission d'évaluation (note et appréciation).

L'ensemble du dossier d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter.

Épreuve dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation

L'évaluation repose sur deux situations d'évaluation. Les situations d'évaluations sont élaborées et organisées par l'équipe enseignante chargée des enseignements technologiques et professionnels de l'établissement de formation. Les situations d'évaluation s'inscrivent dans la continuité des apprentissages, au cours d'une séquence de formation ou dans le cadre et à l'issue de la période de formation en milieu professionnel, sans qu'il soit nécessaire d'interrompre le cours normal de la formation.

- Première situation d'évaluation : préparation de la production, coefficient 3

Période d'évaluation : dans le centre de formation, avant la fin du dernier trimestre de la classe de seconde ou dans le cadre de la dernière période de formation en milieu professionnel organisée en classe de seconde professionnelle.

- Deuxième situation d'évaluation : réalisation de la production, coefficient 6

Période d'évaluation : dans le centre de formation avant la fin du 1^{er} semestre de la classe de première ou dans le cadre de la première période de formation en milieu professionnel organisée en classe de première professionnelle.

Dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation l'épreuve conserve les mêmes objectifs que ceux de l'épreuve pratique ponctuelle. Les conditions initiales de réalisation du projet de communication sont identiques à celles énumérées et décrites pour l'épreuve pratique ponctuelle.

La durée de chacune des différentes situations d'évaluation ne devra pas être inférieure à la durée indiquée pour chacune des parties de l'épreuve ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci. Dans la mesure d'un temps majoré, le niveau d'exigence ne devra pas dépasser celui attendu pour l'épreuve ponctuelle.

Les situations d'évaluation s'inscrivent dans la continuité des apprentissages, au cours d'une ou plusieurs séquences de formation, sans qu'il soit nécessaire d'interrompre le cours normal de la formation.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement des situations d'évaluation.

À l'issue des deux situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation des travaux réalisés par le candidat.

Le jury peut éventuellement demander à prendre connaissance de tous les documents, tels que les sujets proposés, les documents fournis lors des situations d'évaluation et les travaux réalisés par le candidat. Ces documents sont tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utile et arrête la note.

ÉPREUVE EP2

PREVENTION, SANTE, ENVIRONNEMENT

Coefficient 1

UNITES UP2

L'évaluation de « prévention – santé – environnement » (PSE) est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points. Elle porte sur les modules 1 à 7 de l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif au programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées.

Modalités d'évaluation

a) Contrôle en Cours de Formation (noté sur 20)

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation d'évaluation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de seconde professionnelle l'évaluation par sondage des compétences des modules 1 à 5 des référentiels pour les baccalauréats professionnels (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur). Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- deuxième situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet, au plus tard à la fin du premier semestre de la première professionnelle, l'évaluation par sondage des compétences et des connaissances des modules 6 et 7 (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques). Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation.

b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20) - 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, l'une correspondant à l'évaluation des modules 1 à 5, l'autre correspondant à l'évaluation des modules 6 et 7. Chaque partie, notée sur 10 points, comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants.

Première partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

Deuxième partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement et aux risques. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

ÉPREUVE EG1

FRANÇAIS, HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET EDUCATION CIVIQUE

Coefficient 6

UNITES UG1

Objectifs de l'épreuve

La partie de l'épreuve portant sur le français permet de vérifier, à l'issue de la première professionnelle, l'acquisition des trois compétences citées dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement du français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

La partie de l'épreuve portant sur l'histoire - géographie - éducation civique vise à apprécier le niveau des connaissances et capacités acquises par le candidat au cours de la première professionnelle dans les sujets d'étude choisis parmi ceux prévus par l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Modalités d'évaluation

a) épreuve ponctuelle écrite (notée sur 20) - 3 heures :

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire - géographie-éducation civique) sont évaluées à part égale, sur 10 points.

- Première partie : français (1 heure 30)

A partir d'un texte littéraire et/ou d'un document, le candidat répond, par écrit, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite un texte qui peut être une écriture à contraintes (suite de texte, récit, portrait, écriture à la manière de...) ou une écriture argumentative (vingt à vingt cinq lignes).

- Deuxième partie : histoire - géographie - éducation civique (1 heure 30)

L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définies dans le programme de première professionnelle. Deux questions sont posées en histoire, deux en géographie et une en éducation civique. Les questions peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...).

En histoire, une question est posée sur un des cinq sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des quatre autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En géographie, une question est posée sur un des quatre sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des trois autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En éducation civique, une question est posée sur le thème obligatoire du programme.

Les questions d'histoire sont notées sur 4 points, les questions de géographie sur 4 points, la question d'éducation civique sur 2 points.

b) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Les situations d'évaluation de français sont notées sur 10 et celles d'histoire – géographie – éducation civique également sur 10.

Français :

Les deux situations d'évaluation, prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Elles sont référées à des sujets d'études inscrits au programme des classes de baccalauréat professionnel.

- Situation 1 : Lecture - 50 minutes

À la fin d'une séquence, pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose un support nouveau (texte ou document iconographique) qui peut être pris dans l'œuvre étudiée, qui peut être pris dans ce qui précède ou ce qui suit un extrait étudié dans le groupement de textes, qui peut être un texte ou document iconographique nouveau en lien avec la séquence dans laquelle s'insère l'évaluation.

Le candidat répond par écrit à trois consignes de travail. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

Deux consignes de travail visent à vérifier la capacité du candidat à construire le sens du texte :

- compréhension du sens explicite d'un élément du texte : la question porte sur le lexique, un fait de langue, un effet d'écriture... ;
- interprétation: la question porte sur un élément du texte ou sur l'ensemble du texte en rapport avec le champ littéraire inscrit au programme de l'objet d'étude.

Une troisième consigne de travail invite le candidat à choisir, dans l'œuvre ou dans le groupement de textes étudiés, un texte ou un document iconographique qui lui a particulièrement plu, ou qui l'a particulièrement frappé, et à expliquer son choix en une dizaine de lignes.

Le candidat dispose d'une fiche, élaborée par le professeur, précisant les critères d'évaluation : connaissances relevant du champ littéraire et du champ linguistique et capacités de lecture définies par le référentiel de certification.

- Situation 2 - Écriture - 50 minutes

À la fin d'une séquence pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose une consigne qui peut être :

- soit une contrainte d'écriture prenant appui sur un des supports étudiés pendant la séquence,
- soit une question engageant une écriture argumentative en rapport avec la séquence.

Le candidat rédige un texte de trente à quarante lignes. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

Histoire – géographie :

Le contrôle est organisé en deux situations d'évaluation qui prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Chaque situation comporte deux parties.

- Situation 1 – 1 heure

1^{ère} partie : en histoire, trois ou quatre questions de connaissance portant sur un des sujets d'étude,

2^{ème} partie : en géographie, commentaire d'un ou deux documents.

- Situation 2 – 1 heure

1^{ère} partie : en géographie, trois ou quatre questions de connaissances portant sur un sujet d'études,

2^{ème} partie : en histoire, commentaire d'un ou deux documents.

ÉPREUVE EG2

MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Coefficient 4

UNITES UG2

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve en mathématiques et sciences physiques et chimiques est destinée à évaluer les objectifs et capacités prévus par les référentiels de mathématiques et de sciences physiques et chimiques définis dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation, de résolution de problèmes et d'expérimentation ;
- apprendre à mobiliser les outils mathématiques et scientifiques dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation des TIC ;
- développer les capacités de communication écrite et orale.

Modalités d'évaluation

1 Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques ou chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel de compétences. Les premières séquences doivent cependant pouvoir être organisées avant la fin du deuxième semestre de la seconde professionnelle et les deuxièmes au plus tard à la fin du premier semestre de première professionnelle.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel.

- Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive. Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- L'un des exercices comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Elles ont pour support une ou deux activités expérimentales (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur). L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment. Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale composée d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

2 Épreuve ponctuelle (notée sur 20 points) - 2 heures

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant aussi largement que possible des capacités mentionnées dans le référentiel de BEP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- Un exercice au moins concerne l'utilisation de TIC. Dans ce cas l'énoncé est adapté au contexte des programmes et aux modalités de l'épreuve : certains éléments qui pourraient être nécessaires (copies d'écran, résultats de calculs, etc.) sont fournis sur papier avec le sujet.

- Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties d'égale importance :

- Première partie

Un ou deux exercices restituent une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent

le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

- Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

3 Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

4 Remarques sur la correction et la notation

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.
- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

ÉPREUVE EG3

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Coefficient 2

UNITES UG3

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009

relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

ANNEXE II.D.

TABLEAU DE DISPENSE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

(Conformément à l'article 6 du présent arrêté)

Épreuves définies par l'arrêté du 11 janvier 1988 portant définition des épreuves sanctionnant les domaines généraux des BEP et des CAP		BEP Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A : Productions graphiques et Option B : Productions imprimées défini par le présent arrêté	
EG1 : Français	U3	EG1 : Français – Histoire – Géographie – Éducation civique	UG1
EG3 : Histoire - géographie	U5		
EG2 : Mathématiques – sciences physiques	U4	EG2 : Mathématiques – sciences	UG2
EG5 : Éducation physique et sportive	U7	EG3 : Éducation physique et sportive	UG 3

ANNEXE III

**TABLEAUX DE CORRESPONDANCE ENTRE LES
UNITÉS et LES ÉPREUVES DE L'ANCIEN ET DU
NOUVEAU DIPLÔME**

Brevet d'études professionnelles INDUSTRIES GRAPHIQUES option A production graphique (Arrêté du 24 juillet 2009)		Brevet d'études professionnelles RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMEDIA option productions graphiques (défini par le présent arrêté)	
ÉPREUVES	Unité	ÉPREUVES	Unité
EP1- Analyse et exploitation d'un dossier de fabrication	UP1	EP1- Étude du dossier de fabrication d'un produit de communication	UP1
EP2- Épreuve pratique : Production d'une mise en page Épreuve prenant en compte la PSE (Prévention Santé Environnement)	UP2	EP2- Épreuve pratique de réalisation de produits plurimedia ou imprimés Épreuve prenant en compte la PSE (Prévention Santé Environnement)	UP2
EG1- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Éducation civique	UG1	EG1- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Éducation civique	UG1
EG2- Mathématiques – Sciences Physiques et Chimiques	UG2	EG2- Mathématiques – Sciences Physiques et Chimiques	UG2
EG3- Épreuve d'Éducation physique et sportive	UG3	EG3- Épreuve d'Éducation physique et sportive	UG3

Brevet d'études professionnelles INDUSTRIES GRAPHIQUES option B production imprimée (Arrêté du 24 juillet 2009)		Brevet d'études professionnelles RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMEDIA option productions imprimées (défini par le présent arrêté)	
ÉPREUVES	Unité	ÉPREUVES	Unité
EP1- Analyse et exploitation d'un dossier de fabrication	UP1	EP1- Étude du dossier de fabrication d'un produit de communication	UP1
EP2- Épreuve pratique : Réglages et conduite d'une presse pour la production d'une impression monochrome et façonnage d'un imprimé. Épreuve prenant en compte la PSE (Prévention Santé Environnement)	UP2	EP2- Épreuve pratique de réalisation de produits imprimés Épreuve prenant en compte la PSE (Prévention Santé Environnement)	UP2
EG1- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Éducation civique	UG1	EG1- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Éducation civique	UG1
EG2- Mathématiques – Sciences Physiques et Chimiques	UG2	EG2- Mathématiques – Sciences Physiques et Chimiques	UG2
EG3- Épreuve d'Éducation physique et sportive	UG3	EG3- Épreuve d'Éducation physique et sportive	UG3